

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire : — FEUILLETON, Le Renard de la mer, chronique.—Une Tradition.—ÉTUDES POLITIQUES, Des Rapports de la France et de l'Angleterre depuis un siècle.—ÉTUDES MÉDICALES, Critique de l'Homœopathie, article lu à la Société des Amis, (suite et fin)—Quelques pensées fugitives.—Le Courrier de Paris.—Nouvelles d'Europe.—Variétés.

FEUILLETON.

Le Renard de la Mer.

CHRONIQUE.—1658.

C'était pendant la guerre avec l'Anglais qui bloquait le port; nous étions rentrés de course avec mon père depuis trois jours, et notre brigantin, appelé *l'Arondelle de mer*, était mouillé dans le havre, l'équipage à bord et toujours prêt à saillir dehors. Or donc, un soir d'hiver, que le vent d'aval soufflait de bise, nous étions ici, dans cette même salle, bien chaudement près d'un bon feu, fumant du tabac de Rotterdam et buvant l'ale d'Angleterre avec ton grand père et un de ses amis, maître Vandervelde, le corsaire. Nous devisions donc paisiblement de guerre et de course, au coin de cette cheminée, lorsque tout à coup la porte s'ouvre : cette portière que tu vois là se lève, et devine qui entra dans la chambre !... le *Renard de la mer*, enveloppé d'un grand manteau tout ruisselant, car au dehors l'eau du ciel tombait à torrent. Sous ce manteau, le Renard était armé en guerre.

—Antoine, dit-il à mon père en le regardant en face, j'ai besoin de toi, de ton fils, de ton équipage et de ton brigantin.

—Quand cela ? dit mon père.

—À l'heure même, et pour aller en haute mer, répondit le Renard.

Alors mon père s'excusa auprès de Vandervelde, le fit reconduire par notre valet, et dit au Renard :

—Pendant que moi et mon fils allons nous armer pour te suivre, fume une pipe, bois un pot de bière et sèche-toi.

Voilà mon fils, comme on se devait l'amitié entre matelots, dans ces temps-là ; car le *Renard de la mer* aurait fait pour mon père ce que mon père faisait là pour lui, sans lui demander ni compte ni raison.

Enfin le Renard jeta son manteau sur un chenet, et approcha du feu ses grosses bottes de pêcheur qui lui allaient à la ceinture. Je crois le voir encore... il avait avec cela une vieille jaquette de buffle et un corset de mailles d'acier tout rouillé. Il prit donc une pipe et se mit à fumer pendant que mon père et moi nous allions nous armer là-haut. Nous nous armons, et en descendant nous trouvons le Renard tout pensif, regardant le feu, et si avant dans ses réflexions que sa pipe était éteinte, et qu'il ne nous entendit pas venir.

—Eh bien ! Michel, dit joyeusement mon père, en argot de marinier, et en touchant le Renard sur l'épaule, eh bien ! Michel, ne lâchons-nous donc pas à cette heure le canon de partance vers la haute mer ?

Le Renard tressaillit, et répondit tout ému :

Oui, oui, partons. Mais s'arrêtant tout à coup, il dit gravement à mon père : —Réponds-moi, Antoine, où en est-tu avec ton âme !... Pourrais-tu sans crainte paraître devant Dieu, et cela tout à l'heure ?

Mon père vit aussitôt qu'il s'agissait pour nous d'une entreprise bien dangereuse et bien téméraire. Aussi répondit-il au Renard :

—Puisque cela est ainsi, Michel, comme l'huis de la chapelle de la paroisse reste ouvert la nuit, nous irons prier avant de saillir dehors, en demandant pardon à Dieu de ne pouvoir faire plus, et d'être privés de recevoir les derniers sacrements faute de prêtre.

Alors nous sortons bien encapés, car la bise était terrible, et la pluie nous piquait au visage cuisante comme grêle ; nous allons tous trois faire nos dévotions à la chapelle de la paroisse ; nous y suspendons chacun un ex-voto, et nous étions au havre sur les onze heures. Là, nous trouvons le brigantin et l'équipage à bord, depuis le pilot jusqu'au dernier gourmette, comme c'était toujours l'ordre de mon père sur *l'Arondelle de la mer*, et l'ordre était toujours sagement tenu et exécuté à bord, car on y avait pour châtier les fautifs, des fouets et des lanières aussi longues et aussi ferrées qu'à bord de n'importe quelle ramberge (1) de guerre, fût-ce même une amirale !... Donc, le *hosseman* leva l'ancre. Le Renard avait un ordre du connétable de l'amirauté pour faire ouvrir la chaîne ; à mi nuit, nous étions dans le canal, et bientôt en haute mer. Le vent était d'aval, et le Renard, à qui mon père avait remis le commandement de son brigantin, ordonna au pilote de louvoyer, afin de faire route dans l'ouest, et dit d'éteindre tous les feux. La nuit était toujours bien pluvieuse et bien sombre, et quelquefois entre deux vagues noires on voyait au loin, au loin, les fanaux des vaisseaux croiseurs qui pointillaient çà et là comme de petites étoiles, car ils n'osaient s'approcher de la côte. Notre pilote, qui était un hauturier de Fles-singue, avait l'air de percer la nuit de ses yeux, et commandait au timonier, par le moyen d'un langage de sifflets qu'ils échangeaient et comprenaient entre eux. Alors le Renard fit apporter sur le pont des hassegayes, des coutelas, des esponsons, des haches d'armes, et dit à chacun de s'armer, afin d'être prêt au point du jour pour n'importe quelle chance.

Ce fut alors que mon pauvre père, étant allé entre les deux ponts surveiller la distribution des armes, eut une bien étrange vision. Mon enfant, figure-toi donc que lorsqu'il fut presque au fond de la cale du brigantin, il lui parut que les flancs du navire devenaient transparents, et qu'au travers il voyait la mer en furie, et comme éclairée d'une sorte de lueur verdâtre... et dans cette mer il crut voir des personnages pâles... pâles comme des cadavres, qui passaient et repassaient le long des flancs du navire, en faisant signe à mon père de venir à eux, en l'appelant... Antoine... Antoine !!! Mais hélas... disant cela d'une voix qui n'était pas de ce monde.

—Seigneur Dieu ! voilà qui est horrible, s'écria Catherine en mettant la main sur ses yeux.

—Mais les ennemis, les Anglais... les An-

glais... les a-t-on battus ? demanda le petit Bart avec impatience.

—Tout à l'heure, Jean, tu le sauras ; mais pour en revenir à ton grand père... après cette vision il se signa, et vit là une manifestation de Dieu qui allait peut-être le rappeler à lui. Aussi se mit-il à prier dévotement ; après quoi il remonta sur le pont, et trouva le brigantin qui louvoyait toujours.

—Mais où alliez-vous donc ainsi, mon père ? demanda Jean Bart.

—À cette heure, Dieu et le *Renard de la mer* le savaient seuls, mon enfant, car le Renard ne l'ayant pas dit à mon père, mon père ne pouvait ni ne devait lui demander : où nous conduis-tu ? Nous naviguâmes de la sorte toute la nuit, sous petites voiles, à cause de la bourrasque ; en louvoyant ainsi, nous avions fait bien peu de chemin au point du jour. Le *Renard de la mer* se tenait sur le château d'arrière, et allait et venait impatiemment, frappant le pont avec ses grosses bottes de pêcheur, et badinant avec une hassegaye à la main, comme il aurait pu faire d'une houssine, tandis que mon père et moi nous étions près de lui, et attendions ses ordres. Quand le jour fut haut, et il ne l'était guère par cette brume pluvieuse et grise, le *Renard de la mer* ordonna de hisser notre grande enseigne de poupe, et fit dire au maître d'artillerie d'envoyer un coup du coursier (1) de l'avant sans balle. Moi et mon père nous ne disions rien, quoique bien étrangement étonnés, car cette artillerie pouvait attirer à nous les croiseurs. Enfin, après une demie-heure, un garçon qui était en guette au haut du grand mât de bourse (2) cria : Je vois deux grosses ramberges et une autre plus petite. Croirais-tu, Jean, que cela, qui aurait dû faire pâlir le *Renard de la mer*, le fit rougir de fierté, et qu'alors, fichant sa hassegaye dans le pont, il s'écria : enfin les voici... aussi joyeusement que s'il eût tenu un des galleons du roi d'Espagne ! Alors seulement il apprit à mon père qu'il avait l'ordre d'attirer les croiseurs hors des environs du port, afin de donner la passe et entrées libres à un formidable convoi qui arrivait du nord, et que les intelligences de la côte avaient signalé dès la veille ; le vaisseau du *Renard de la mer* était en redoub, voilà pourquoi il avait demandé le nôtre.

—Maintenant, Antoine, dit le Renard à mon père, il faut nous acharner à ces trois Anglais, sans trêve ni répit, nous battre comme de vrais démons, et pour cela montrer à nos gens l'exemple de l'intrépidité.

Mon père ayant répondu pour lui et pour moi qu'il savait bien que nous devions mourir pour le service de Dieu et du roi, le Renard harangua l'équipage à sa mode. Or, telle était, mon petit Jean, la confiance aveugle qu'inspirait le brave Jacobsen, que nos matelots jurèrent, avec des blasphèmes, que l'ennemi n'aurait d'eux ni os ni chair vive. Là-dessus, le Renard, qui connaissait la chanson des gens de mer, fit apporter sur le pont un tonnelet d'eau-de-vie. Chacun but à la santé du roi, et les gens de l'artillerie se barbouillèrent la face avec force poudre détrempée de cette liqueur, ce qui leur donnait une physionomie

(1) Espèce de coulouvriue, ou pièce de chasse de fonte.

(2) Grand mât de hune.

(1) Gros vaisseau de guerre.

terrible et les exaltait encore. Après quoi, M. l'aumônier, qui était du séminaire de Bergues, et qui, contre notre espoir, nous avait rejoints au moment de partir, dit la messe qu'on entendit pieusement. Moi, mon père et quelques autres communiâmes, et chacun se prépara au combat.

—Mais les ramberges, les Anglais... demanda Jean avec impatience.

—Les ramberges arrivaient toujours sur nous, leurs voiles déployées; aussi le Renard dit au pilote de faire servir et de virer de bord sur le plus proche des ennemis: c'était une pinasse moins forte que notre brigantin. Nous lui donnons deux bordées dans la quille, et elle coule. Alors les deux grosses frégates qui la suivaient, font sur l'*Aronde* de mer un feu si formidable, que notre pauvre *Aronde* en est dégrêlée, et que la moitié du monde y reste tué ou blessé. Mais aussi, mon fils, quelle gloire!... quelle défense!... seuls contre trois vaisseaux... seuls, nous en avions détruit un, et les deux autres nous approchaient à peine, tant nous combattions avec rage et furie aux cris de: vive le roi! Nous étions comme ivres, nous appelions les Anglais à grandes clameurs, et brandissant nos huss-gayes, nous leur disions: "Abordez, abordez donc!" Maître Cornille dit ces derniers mots en se levant à demi, avec une exaltation qui colora son visage pâle, et fit trembler sa voix un peu altérée depuis la moitié du récit:

—Seigneur Dieu! Seigneur Dieu!... s'écria Catherine, mon ami, vous vous tuez...

—Laissez-moi, ma femme, laissez-moi, reprit sévèrement maître Cornille, soumis tout entier à l'irrésistible influence de ce glorieux souvenir, et continuant son récit avec une émotion croissante.

—Les Anglais, ainsi bravés, nous abordent de chaque côté du brigantin, et c'est une sanglante et terrible mêlée. Hache en main, coutelas au poing, on se mesure homme à homme. Mais les deux frégates pouvaient remplacer à chaque minute ceux que nous tuions, et nous, qui ne pouvions pas faire cela, nous ne demeurions plus qu'un petit nombre, et encore blessés. Le Renard avait reçu, lui, une arquebuse dans le corps; mon père, trois coups de pique; notre pont se comblait de morts et d'agonisants. Alors le Renard ne voyant presque plus d'hommes bons à combattre, voyant la poupe du brigantin toute brisée à coups de canon, et qui déjà, proche de l'eau, coulait, cria à son père:

—Antoine, le feu aux poudres! le feu aux poudres! et à la grâce de Dieu! Ces excommuniés ne nous auront pas vifs!

—Oh! que cela est brave!... s'écria Jean avec enthousiasme, sans remarquer la pâleur extraordinaire de maître Cornille, qui appuyait sa main sur sa poitrine, et qui put dissimuler aux yeux de Catherine une légère écume sanglante qui lui vint aux lèvres.

Pourtant Cornille continua son récit, en s'interrompant çà et là par de légères pauses, car il souffrait beaucoup.

—Je vois encore le Renard; ne pouvant déjà plus manier sa hache, il s'était cramponné de tout son poids après le capitaine anglais, pour lui faire partager son sort et l'engloutir aussi; plus de cent Anglais étaient sur notre pont; le Renard criait toujours à mon père:

—Aux poudres! aux poudres!

Mais mon père faisait le plus vite qu'il pouvait, arrêté, je crois bien, par les morts qui obstruaient le magasin de l'artillerie; enfin il y vint à bien, car tout à coup, moi qui, déjà blessé, étais occupé près du château d'arrière à me défendre contre deux habits rouges armés de hallebardes, je sens comme une épou-

vante secousse, et je perds tout sentiment. La fraîcheur de l'eau où j'étais tombé me fit revenir à moi, et je me trouvai machinalement attaché à un débris. Alors je vis des Anglais qui, dans des bateaux, allaient çà et là, recueillant les naufragés; je fus reçu à bord de l'une de leurs chaloupes... Je demandai mon père, il était mort... le Renard de la mer, il était mort... De notre équipage, il restait deux hommes; de notre brigantin, quelques planches... mais aussi, des deux frégates anglaises, il n'en restait plus qu'une presque désemparée car l'autre avait coulé par l'explosion de notre brigantin. Pendant ce temps, le convoi entra à Dunkerque, et j'allai prisonnier en Angleterre avec les deux matelots qu'on avait sauvés. Voilà, mon fils, quel a été ton grand père... voilà quel j'ai été... imitez-moi... et...

Mais ce récit animé ayant épuisé les forces de Cornille Bart, il retomba sur son fauteuil pâle et presque sans mouvement.

—Sainte Vierge!... il trépassa!... s'écria Catherine.

EUGÈNE SUE.

—Revue Française.

Une Tradition.

Dans la vallée de Montmorency, à l'extrémité de ce magnifique étang si gauchement rétréci depuis quelques années, il existe un petit village nommé Saint-Gratien: c'est là que vécut et mourut en sage le modèle des guerriers et des hommes, Catinat. Cent dix-huit ans se sont écoulés depuis sa mort, et son souvenir s'y conserve encore avec amour; à l'église, un grand fauteuil de tapisserie où on le voyait assis chaque dimanche, et le tombeau où reposent ses cendres, sont l'objet d'un religieux respect; le ciseau a effacé de son inscription les titres qui choquaient la susceptibilité révolutionnaire; mais cette fois la malveillance a presque fait un acte de sagesse; des dates et le nom de Catinat suffisent, le reste est superflu. Réparé plusieurs fois, le château n'est plus reconnaissable; mais dans la cour un arbre magnifique, qui l'été prête son ombre aux danses des habitants, fut, dit-on, planté par le grand homme, ou du moins honoré par lui d'une prédilection particulière; tout Saint-Gratien peut vous raconter à ce propos une touchante histoire; le vieillard qui me l'a dite la tenait de son père, qui l'avait apprise du sien.

Tous les ans, à pareil jour un soldat invalide venait se reposer à l'ombre de l'arbre vénéré, visitait le tombeau du maréchal, et retournait à Paris toujours grave, les larmes aux yeux, ne parlant à personne. Aussi quel respect dans le village pour ce personnage mystérieux! et surtout quelle curiosité! nul pourtant n'osait l'interroger. Le soldat répondait par un salut silencieux aux bonjours affectueux qu'on lui prodiguait, et si parfois un paysan plus hardi se hasardait à lui adresser un *comment vous portez-vous?*—*Merci, l'ami, très-bien!* était tout ce qu'il obtenait du taciturne visiteur.

Le 4 octobre 1723, l'invalide descendit avec peine d'une petite cariole, et tous remarquèrent combien il était changé depuis un an. "Voyez donc, disait-on, son corps se plie vers la terre, il mettait toujours sa canne sous le bras; il ne peut maintenant faire un pas sans son secours; il ne reviendra certainement pas l'année prochaine."

Ces derniers mots avaient fait une profonde impression sur l'esprit d'un jeune villageois de quinze à seize ans.

"Il ne reviendra pas l'année prochaine! répéta-t-il, il mourra sans que je sache pourquoi il vient régulièrement ici le 4 octobre."

Et la curiosité l'emportant à la fin sur le respect craintif de tout habitant de Saint-Gratien pour le vieil invalide, il se dirigea bravement vers le château.

"Mon petit ami, dit le vieillard en l'apercevant, j'ai bien de la peine à marcher; donne-moi le bras jusqu'à l'église."

Charmé d'avoir une occasion de parler au soldat, le jeune homme s'empressa d'obéir.

"As-tu connu le père la Pensée?"

—Non.

—Au moins, j'espère qu'on t'a parlé de lui dans le village?"

—Jamais.

—Comment! depuis treize ans qu'il est mort, ces coquins ont déjà oublié Catinat!

—Catinat!... que ne disiez-vous; je suis trop jeune pour me souvenir de lui, mais mon père le bénit tous les jours; il lui doit la vie; le maréchal a racheté sa chaumière.

—J'étais bien sûr qu'il connaissait le père la Pensée. Eh bien! mon petit, si ton père lui doit la vie, il me la devait, lui; je ne lui ai pas racheté son château; mais j'ai reçu pour lui cette petite coupe qui traverse du haut de l'oreille droite au bas de l'oreille gauche, en passant par le nez; j'étais loin de lui comme me voilà, il se met à dire:

"Marche!... si la mort est devant nous, la honte est derrière."

"Nous avons marché, et pas un de nous n'a tourné la tête pour voir si la honte était vraiment derrière. Catinat arrive le premier sur l'ennemi, j'ai vu le moment qu'il y passait; mais je le suivais de près, je suis le second arrivé, je reçois ce que voici, le général est sauvé et la bataille est gagnée."

Comme l'enfant devenait moins timide, il risqua enfin la question qu'il s'était promis de faire.

"Pourquoi donc venez-vous ici tous les ans le 4 octobre?"

—Parce que c'est le 4 octobre que Catinat a gagné la bataille de Marsaille, où j'ai perdu mon bras. Je comptais mourir ce jour-là... Le pauvre homme! dit le maréchal en visitant les blessés; je répondis: Monseigneur, j'ai reçu ma première blessure pour vous il y a deux ans; je meurs de la seconde, je suis satisfait.

—C'est donc toi; tu ne m'en as jamais parlé!"

—Et il m'embrassa, m'assura une pension, m'invita à venir à perpétuité dîner le 4 octobre à Saint-Gratien pour fêter Marsaille. Tant qu'il a vécu il a tenu sa parole et moi aussi, maintenant je continue, et tous les ans je viens m'asseoir sous son arbre et pleurer sur son tombeau."

Puis tous deux s'agenouillèrent dans l'église; la prière fut courte, mais fervente... ils pleuraient.

Avant de remonter dans sa cariole, l'invalide embrassa son nouvel ami.

"Je suis bien vieux et bien faible, dit-il, c'est pour la dernière fois que j'ai vu Saint-Gratien; quand tu iras danser sous l'arbre de Catinat, pense à moi quelquefois, mon enfant, et tous les ans, à pareil jour, va prier pour moi sur son tombeau."

Quand à Paris la voiture s'arrêta, le soldat était immobile; on le crut endormi... il était mort!

AUGUSTE DE SANTEUL.

—Revue Française.

Études politiques.

DES RAPPORTS DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE DEPUIS UN SIÈCLE.

Le plus grand ministre qui ait gouverné l'Angleterre, Chatam, s'écria un jour en plein

parlement, avec un accent de patriotisme un peu sauvage : "Eh ! si nous voulions être justes envers la France, nous serions obligés de faire des concessions qui mettraient notre puissance et notre existence en péril." L'Angleterre ne s'est que trop fidèlement conformée à l'esprit de cet homme d'état. L'histoire des cent années qui viennent de s'écouler prouve, en effet, que, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'aristocratie ambitieuse et jalouse qui dirige la politique de cette grande nation n'a jamais reculé devant une violation du droit des gens ou devant une iniquité profitable pour elle. Au moment où des hommes aveugles, pour ne pas dire plus, nous jettent avec une folle et coupable confiance dans les bras de l'Angleterre, et achètent une alliance aussi précaire au prix de notre honneur et de notre sécurité, il n'est pas hors de propos de présenter à la France une esquisse rapide des rapports des deux pays durant ces cent années. Comme les intérêts de l'Angleterre et la politique de ses hommes d'état sont encore les mêmes aujourd'hui, nous trouverons peut-être dans les tristes leçons du passé d'utiles et salutaires enseignements pour l'avenir.

C'est l'intérêt dynastique de la maison d'Orléans qui déjà, au commencement du siècle dernier, inspira la pensée de l'entente cordiale avec l'Angleterre et fit abandonner les traditions de Richelieu et de Louis XIV. Le régent, dans l'espérance de se frayer le chemin du trône et d'écarter plus sûrement les Bourbons d'Espagne, avait, par les soins du cardinal Dubois, ce mercenaire de l'Angleterre, signé avec le roi Georges le trop fameux traité de la triple alliance; et, en échange de cet appui promis à sa dynastie, il n'hésita pas à faire subir à la France les conditions les plus humiliantes et les plus compromettantes pour son avenir. Il fallut non-seulement contribuer par nos armes à la destruction des vaisseaux de l'Espagne, notre alliée naturelle, mais encore laisser tomber dans un état de dépérissement complet les restes de cette glorieuse marine, qui s'était naguère promettée en souveraine sur toutes les mers. Notre pays, hors d'état de soutenir une guerre maritime, dut fléchir devant les prétentions croissantes de nos voisins. On peut juger par un seul fait de la façon dont on pratiquait, de part et d'autre, l'entente cordiale. Le maréchal d'Estrées avait obtenu la propriété de l'île Sainte-Lucie, dans laquelle il avait envoyé des soldats et des colons; sur les injonctions du gouvernement anglais, le régent révoqua lâchement la concession faite à d'Estrées, et les Anglais s'établirent dans l'île.

C'est ainsi que l'Angleterre exploitait la paix. Voyons comment elle s'y prend quand le moment est venu où la guerre lui semble plus profitable.

Le cardinal Fleury, subjugué par les frères Walpole, continua la politique fatale du régent. Mais, comme les motifs intéressés et coupables de la maison d'Orléans n'existaient plus, ce ministre se rapprocha cependant des Bourbons d'Espagne. Il fit même, de concert avec cette dernière puissance, après s'être toutefois assuré la neutralité de l'Angleterre, la guerre de 1733 qui donna les deux Siciles à un prince espagnol et la Lorraine à la France. L'Angleterre conçut néanmoins des succès de la France plus que de l'ombrage; elle ne tarda pas à le lui faire sentir. La Grande-Bretagne avait obtenu des avantages considérables pour son commerce avec l'Amérique espagnole, soit par le traité d'Utrecht, soit par le traité de Séville; mais cette nation habituée à s'ouvrir des débouchés *per fas et nefas*, y avait ajoutée une contrebande active et entreprise sur une large échelle. Le roi d'Espagne établit des gardes-côtes pour réprimer la fraude et surveiller les

navires qui rôdaient autour de ses colonies. Les Anglais protestèrent alors vivement contre ce *droit de visite*, et invoquèrent le principe tutélaire de la liberté des mers. Tous ces démêlés se terminèrent en 1739 par une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Dans des circonstances aussi délicates, le cardinal fit quelques armemens d'ailleurs fort inoffensifs; le cabinet anglais lui adressa alors des représentations qui furent suivies des protestations les plus pacifiques.

Cependant les marins anglais ne laissaient échapper aucune occasion d'insulter les bâtiments français. Ainsi, en pleine paix, le chef d'escadre d'Epinau, ayant sous ses ordres trois vaisseaux et une frégate, fut sommé par l'amiral d'une flotte anglaise de six vaisseaux d'envoyer un canot à bord. Sur le refus du commandant français, l'Anglais fit tirer sa bordée entière sur le vaisseau de d'Epinau, qui riposta et soutint le combat pendant deux heures. Deux fois les agresseurs avaient été obligés de plier: ils finirent par envoyer un de leurs officiers dire au commandant français qu'on avait pris ses vaisseaux pour des vaisseaux espagnols et qu'on lui en faisait des excuses. Le chef d'escadre de Caylus eut un engagement du même genre et pour le même motif avec une autre flotte anglaise. Le combat dura trois heures et coûta la vie au brave capitaine de Parjaillan, qui se distingua particulièrement; mais des quatre vaisseaux anglais, un avait été complètement démâté, un autre avait été forcé à la retraite, lorsqu'un canot au pavillon blanc vint apporter les mêmes excuses au nom de l'amiral anglais. Voilà comment la Grande-Bretagne pratiquait l'entente cordiale; nos commandans de vaisseaux étaient ainsi réduits à répondre à l'insulte par des coups de canon, sans tenir compte des instructions pleines de patience et d'humilité du cabinet de Versailles, qui, du moins, n'allait pas jusqu'à désavouer ses braves officiers.

Les choses en étaient là, lorsque la mort de l'empereur Charles VI alluma en Europe une conflagration générale. Les victoires éclatantes du maréchal de Saxe sur les armées coalisées de l'Autriche, de la Hollande et de l'Angleterre, et la conquête des Pays-Bas, maintinrent la prépondérance de nos armes sur le continent; mais, malgré l'héroïsme dont elle donna de nouvelles preuves, notre brave marine fut écrasée sous le nombre. Le traité de 1748, signé à Aix-la-Chapelle, mit fin à cette guerre ruineuse pour tout le monde, et chacun restitua ses conquêtes.

Ce traité rétablit la paix, mis il ne fit pas revivre l'entente cordiale, dont la France avait ressenti et devait ressentir encore de si désastreuses conséquences. Un ministre habile, M. de Machault, comprit combien il importait de relever la marine militaire, si négligée depuis la régence, et de développer la marine marchande; mais il n'avait pas assez d'autorité pour lutter contre l'indolence du gouvernement de Louis XV. Néanmoins, à la faveur de la paix, et pour ainsi dire sans l'intervention de ce gouvernement, le commerce maritime était arrivé à un état extrêmement florissant. Bourbon, Maurice, nos possessions dans l'Inde considérablement augmentées sous l'administration puissante de Dupleix, la Martinique, St.-Domingue, la Louisiane, le Canada, avaient donné une immense ascendance à la France sur les Indes orientales et occidentales et étaient devenues une source féconde pour la richesse de notre pays. Si la marine militaire n'avait pas suivi la même progression, elle commençait cependant à renaitre.

L'Angleterre vit avec autant de jalousie que d'effroi la résurrection même incomplète de la puissance navale de la France, et se promit de

l'arrêter à tout prix. Jamais la France n'avait eu un gouvernement plus éloigné de l'esprit de conquête et plus ami de la paix; mais les prétextes n'ont jamais manqué à qui veut sérieusement la guerre.

Les Anglais avaient élevé soit dans l'Inde, soit en Amérique, les prétentions les plus arrogantes, devant lesquelles on avait cédé; enfin, à l'occasion des limites de l'Acadie, qui n'avaient pas été suffisamment désignées par les traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, ils commencèrent les hostilités, sans déclaration de guerre, en véritables pirates. Dès 1755, ils mirent leurs flottes en mer et lancèrent leurs corsaires contre les marchands français qui naviguaient sur la foi des traités; 300 bâtimens de commerce furent ainsi capturés: c'étaient 100,000,000 de livres et quelques milliers de matelots enlevés à la France. Ces actes étaient tellement odieux que la chambre des communes déclara ces prises illégitimes; mais on ne les rendit jamais. Ce n'est pas tout. Un amiral anglais s'empara en même temps de deux vaisseaux de guerre, l'*Alcide* et le *Lys*. Les agressions ne furent pas moins odieuses dans l'Inde et en Amérique. Un officier français, M. de Jumonville, envoyé en parlementaire au commandant d'un fort bâti sur les bords de l'Ohio contrairement aux traités, fut assassiné par la garnison du fort; des instructions avaient été adressées aux généraux dans la Nouvelle-Angleterre pour surprendre, avant toute guerre, les établissemens du Canada. Heureusement, toutes ces tentatives vinrent échouer contre la vigilance des officiers français. Une des divisions anglaises composée de 3,000 hommes et commandée par le général Braddock, tomba dans une embuscade, y périt presque entièrement avec son général, et c'est dans cette déroute qu'on trouva les perfides instructions du cabinet anglais.

Enfin, il fallut bien que le gouvernement français prit le parti de se défendre et de déclarer la guerre. C'est ainsi que commença, en 1756, la funeste guerre de sept ans. Les premières années de cette guerre furent signalées par de brillans succès dans le Hanovre et par la honteuse capitulation du duc de Cumberland et de l'armée anglo-hanovrienne à Closser-Seven, capitulation qui, du reste, fut indignement violée par les vaincus. Mais les généraux étaient nommés par les maîtresses de Louis XV, et les plans de campagne partaient de leurs boudoirs; aux victoires ont dû rapidement succéder des revers. Quant à la marine, après quelques glorieux succès, comme le combat de Port-Mahon, qui décida la conquête de Minorque et coûta la vie à l'amiral Bing, elle ne put résister aux forces supérieures de l'Angleterre. Au commencement de la guerre, la France avait 60 vaisseaux; mais, sur ce nombre, 3 étaient hors de service; 8 avaient besoin de refonte; 4 étaient encore sur les chantiers; la majorité des 45 autres ne pouvait aller à la mer sans radoub; les arsenaux étaient complètement dépourvus. L'Angleterre, de son côté, avait 80 vaisseaux en bon état, dont 16 à trois ponts, 32 bâtimens de 50 canons et 61 frégates. Ses magasins étaient pleins d'approvisionnemens de tous genres. Cette guerre malheureuse se termina par le déplorable traité de 1763, qui nous enleva le Canada et toutes nos possessions de l'Inde, triste et dernier résultat de la désastreuse politique du régent et de son digne conseiller Dubois.

Au moins, cette fois, la leçon ne fut pas perdue. Le duc de Choiseul, qui avait à un haut degré le sentiment de la nationalité, comprit que, pour relever la France dans l'esprit des nations, il fallait avant tout et surtout restaurer notre puissance maritime. Des vaisseaux furent mis en construction et poussés avec une

grande activité dans tous les ports militaires ; on multiplia les occasions de mettre en mer des escadres d'évolution pour former des généraux et exercer les équipages. On remplit nos arsenaux et nos magasins de munitions et d'approvisionnement. Cette œuvre fut poursuivie avec autant de persévérance que de succès par M. de Sartines, son successeur ; et si nous avions à notre tête des hommes jaloux de défendre l'honneur et de soutenir la puissance de la France, ils trouveraient dans la conduite de ces deux ministres plus d'un exemple à imiter.

C'est durant cette période que survinrent les démêlés entre la Grande-Bretagne et ses colonies d'Amérique, en 1765, au sujet de l'acte du timbre, et en 1773 au sujet du droit sur le thé. C'est sans doute aussi à ces circonstances qu'il faut attribuer le silence gardé par le cabinet anglais sur les développemens de notre marine. Quoi qu'il en soit, ces démêlés finirent par prendre un caractère plus sérieux, et en 1775, la métropole ayant voulu employer la violence, la guerre éclata.

L'Europe était alors agitée par les idées de liberté et de philantropie dont la philosophie française avait pris la glorieuse initiative. Aussi ces événemens eurent un immense retentissement partout, surtout en France. L'opinion publique faisait des vœux pour le triomphe des insurgés ; on leur envoyait de l'argent, des armes, des volontaires. Quant à Louis XVI, il voulait sincèrement la paix et cherchait à éviter la guerre par toutes sortes de concessions ; il alla jusqu'à donner l'ordre d'arrêter dans les ports les jeunes officiers qui allaient offrir leur épée et leur expérience militaire aux insurgés : ce n'est qu'en échappant aux recherches de la police que Lafayette et quelques amis purent quitter le sol français et aborder l'Amérique. De leur côté, les Anglais, selon leurs habitudes et dès 1774, exerçaient les plus intolérables vexations contre nos bâtimens et avaient, comme en 1756, donné à leurs commandans l'ordre de s'emparer, avant toute hostilité, des établissemens français. C'est ainsi que ce qu'on nous avait laissé de possessions dans l'Inde fut envahi et Pondichéry investi, presque un an avant la déclaration de guerre.

Toutes ces violences déterminèrent enfin le gouvernement pacifique de Louis XVI à une intervention, que d'ailleurs la France réclamait avec énergie, tant pour satisfaire les passions libérales qui fermentaient dans son sein que pour laver les affronts de la guerre de sept ans, dont l'orgueil national était profondément blessé. Toute le monde connaît les résultats de cette collision, à laquelle l'Espagne et la Hollande, poussées par les prétentions intolérables de la Grande-Bretagne, ne tardèrent pas à prendre part. Heureusement, l'administration prévoyante de Choiseul et de Sartines avait mis cette fois la France en mesure de soutenir la lutte avec avantage. On put disposer de 80 vaisseaux, de 46 frégates et de 50 bâtimens de moindre force, et l'on vit surgir tout-à-coup les d'Orvilliers, les d'Estaing, les Guichenon, les Suffren, les Kersaint, qui firent respecter notre pavillon sur toutes les mers. Nous ne rappellerons pas les victoires qui distinguèrent nos armées de terre et de mer durant cette guerre ; il nous suffira de dire que la France eut la gloire de conserver ou de faire restituer les possessions de tous ses alliés, de faire subir à l'Angleterre la neutralité armée des trois puissances du Nord coalisées pour défendre le principe de la liberté des mers, et de contribuer d'une façon décisive à assurer l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique. Le traité, signé à Versailles en 1763, effaçait la honte du traité de Paris.

C'est quelques années après l'émancipation

des Etats-Unis qu'éclata la révolution française. Pitt et l'aristocratie anglaise conçurent de prime abord l'espoir de profiter des événemens pour se venger des échecs de la dernière guerre et abaisser notre puissance. Mais les principes de la France avaient soulevé les plus vives sympathies non-seulement dans cette malheureuse Irlande, toujours prête, les circonstances aidant, à se soulever contre ses oppresseurs, mais dans le centre même de la vieille Angleterre. Ces sympathies s'étaient quelquefois manifestées par des symptômes si alarmans que le gouvernement craignit sérieusement pour l'existence de la constitution. Ainsi l'anniversaire du 14 juillet causa à Birmingham une émeute formidable, et le peuple, maître de la ville pendant plusieurs jours, incendia les maisons des habitans connus par leurs sentimens hostiles contre la révolution française. L'aristocratie anglaise et l'homme d'état qui la gouvernait, furent donc obligés d'ajourner leurs desseins, et ils durent employer trois années entières à ruiner les principes de la révolution en la présentant comme irréligieuse, anti-sociale, avide de bouleversemens, prête à tous les crimes ; à réveiller les vieilles haines nationales contre la France, en lui montrant l'occasion unique d'acquiescer l'empire exclusif de la mer ; et à aplanir, par des traités particuliers avec chaque puissance, toutes les difficultés qui pouvaient être un obstacle à une coalition générale de l'Europe. Cette œuvre accomplie, le cabinet anglais rappela d'abord son ambassadeur et ne tarda pas à passer, toujours sans déclaration de guerre, à des hostilités réelles ; ainsi, défense fut faite aux vaisseaux français d'acheter des blés en Angleterre ; une frégate française fut attaquée et prise par deux vaisseaux anglais dans la mer des Indes ; et le stathouder de Hollande fut poussé dans la coalition par les conseils et par l'influence du cabinet de St-James.

La Convention avait montré une patience qui n'était pas dans ses habitudes, et avait offert toutes sortes de concessions. Elle fut forcée de déclarer la guerre. Alors éclata la lutte la plus gigantesque dont les annales humaines fussent mention : d'une part, l'immortelle assemblée, appuyée sur Paris et quelques départemens ; de l'autre, l'Europe et les trois quarts de la France insurgée. Durant cette période, l'Angleterre fut l'âme de toutes les coalitions à l'extérieur, de toutes les rébellions à l'intérieur. Introduite par la trahison des royalistes à Toulon, elle brûla notre flotte lorsqu'elle dut fuir devant notre armée victorieuse. Complice des émigrés de Quiberon, elle abandonna lâchement ses alliés à la vengeance des soldats républicains, et mérita l'apostrophe si amère de Shéridan : "Où, le sang anglais n'a pas coulé, mais l'honneur anglais a coulé par tous ses pores." Ne reculant devant aucun moyen, elle encouragea et soutint de son or l'assassinat, l'incendie, la fabrication des faux assignats. L'héroïsme de la France révolutionnaire triompha de tout. La marine républicaine lutta souvent avec succès, toujours avec courage, et tint très jusqu'au bout à la marine anglaise sur toutes les mers. Sur le continent, la guerre, qui fut d'abord signalée par de grandes adversités supportées avec héroïsme, fut terminée à la gloire de notre pays par les victoires de Masséna à Zurich et l'extermination de l'armée de Suwaroff en Suisse ; de Brune à Alkmaar et la capitulation du duc d'York en Hollande ; de Bonaparte à Marengo et la convention militaire signée par Mélas à Alexandrie ; de Moreau à Hohenlinden, et l'armistice de Steyer imposé à l'archiduc Charles. L'Europe, épuisée, dut poser les armes et signer les traités de Lunéville et d'Amiens, qui portèrent au plus haut degré la grandeur de la France, et comblèrent tous ses ennemis de confusion. L'Angleterre restituait à la France

et à ses alliés toutes leurs colonies, excepté deux îles, celles de la Trinité et de Ceylan, l'Égypte à la Porte-Ottomane et Malte à l'ordre de St-Jean. Elle laissait la France maîtresse de la Belgique, des provinces du Rhin, de l'Italie, ayant sous son protectorat la Hollande, l'Allemagne, la Suisse et l'Espagne. Tels avaient été pour elle les résultats de dix ans de combats, d'intrigues souvent criminelles, et de quatre milliards ajoutés à sa dette publique !

L'Angleterre n'avait fait la guerre que pour reprendre haleine : la paix ne fut pas de longue durée. Sur différens prétextes, le cabinet anglais ajourna la restitution de Malte, jusqu'à ce qu'enfin il jeta le masque. Mais auparavant, il fit encore ce qu'il avait fait en 1741, en 1756, en 1778, en 1792 ; il lança ses flottes et ses corsaires sur les bâtimens français avant toute déclaration de guerre, et cet acte infâme de piraterie lui valut plus de 150,000,000 fr. et plusieurs milliers de matelots prisonniers. En représailles de ce brigandage, le 1^{er} consul fit arrêter comme otages tous les sujets de la Grande-Bretagne qui se trouvaient sur les possessions françaises, et le général Mortier occupa le Hanovre après avoir fait capituler le feld-maréchal Walmoden et son armée. Chose étrange, le cabinet anglais jeta les haut cris et osa se plaindre de ces deux mesures fort légitimes comme d'une violation du droit des gens.

L'Angleterre, de son côté, déploya une incroyable activité pour soulager l'Europe contre nous raviver la chouannerie en Vendée et susciter des complots contre la vie du chef du gouvernement français. Deux de ses agens revêtus du caractère d'ambassadeurs furent même, à cette époque, hautement signalés comme complices de ces tentatives d'assassinat, et honteusement chassés des cours près desquelles ils résidaient. Cependant le premier consul, convaincu que la paix du continent ne pourrait être conquise d'une façon décisive et durable que dans Londres, avait fait des préparatifs considérables pour opérer une descente en Angleterre. Une armée de 80,000 hommes d'élite campait à Boulogne, et une flottille de 2,000 bâtimens attendait le moment propice pour l'embarquement. Quoique le cabinet anglais eût multiplié les moyens de défense, garni les côtes de batteries, rassemblé 60,000 hommes dans les provinces du midi, ordonné la levée en masse, fermé l'entrée de la Tamise par des vaisseaux rasés ; et appelé Nelson à son secours pour tenir la Manche ; cependant il n'était pas encore rassuré contre le génie audacieux de Napoléon et contre la valeur des soldats d'Italie et d'Égypte. Les tentatives de Nelson sur la flottille avaient été plusieurs fois repoussées, et l'on savait que si des accidens de mer, d'ailleurs si fréquens dans la Manche, éloignaient les vaisseaux anglais du Pas-de-Calais, six heures suffisaient à l'armée expéditionnaire pour mettre le pied sur le sol de l'Angleterre. Chefs et soldats brûlaient d'impatience d'en venir aux mains avec nos éternels rivaux, lorsqu'une agression imprévue de l'Autriche, séduite par l'or de Pitt, fit une diversion qui délivra le cabinet anglais de ses alarmes.

Ici recommence cette série de coalitions, à la suite desquelles Napoléon, après avoir porté le drapeau tricolore dans toutes les capitales de l'Europe, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'à l'antique cité des Czars, après avoir vaincu tous les rois et disposé de tous les trônes, finit par succomber sous le triple effort des éléments, de la trahison et du nombre. Si ces dix années de guerre furent marquées par les triomphes les plus éclatans pour la France, triomphes qui ne furent pas sans fruits pour la propagande des idées d'émancipation, de liberté et de progrès en Europe, cette gloire fut cruellement expiée par les traités de 1814 et de 1815 ; traités odieux, empreints de cette vicieuse et jalouse inimitié de

l'Angleterre contre la France; traités implacables, qu'un Anglais célèbre, William Cobbet, a signalés lui-même avec indignation, comme l'un des plus révoltans et des plus impolitiques abus de la force dont l'histoire fasse mention, et comme devant appeler, tôt ou tard, sur la nation anglaise les plus légitimes et les plus terribles représailles.

Si la branche aînée des Bourbons, dans la première année de la restauration, commença par dire que—après Dieu, c'était au prince régent d'Angleterre qu'elle devait sa couronne, —et si elle lui témoigna sa reconnaissance par de bien fâcheuses concessions; il faut l'avouer, elle ne tarda pas à s'affranchir de cette funeste influence; car l'Angleterre vit de mauvais œil les expéditions d'Espagne et de Morée, et protesta formellement contre la conquête de l'Algérie.

La révolution de juillet vint surprendre le gouvernement anglais au milieu de l'agitation que causait dans le peuple la pétition du reform-bill. Soit qu'il fût arrêté par ces embarras intérieurs que la nouvelle du triomphe populaire à Paris ne pouvait manquer d'aggraver, soit que le souvenir de la régence d'Orléans lui fit entrevoir de-lors les avantages qu'il pouvait tirer de l'avènement d'une dynastie nouvelle, le cabinet anglais ne se montra point hostile aux changemens survenus en France. Il trouvait, au reste, dans les conseils de la maison d'Orléans deux hommes, dont l'un avait livré la France à l'étranger en 1814, et l'autre était rentré en 1815 à la suite de Blücher et de Wellington, sur les cadavres de nos braves soldats de Waterloo: MM. de Talleyrand et Guizot. C'étaient pour les souverains de l'Europe des garanties que les premiers actes du nouveau gouvernement vinrent encore fortifier. Au lieu de se porter les héritiers naturels des principes de la révolution française et de répondre, par une politique libérale et généreuse, aux sympathies que le triomphe du peuple parisien avait fait naître partout, on préféra solliciter humblement, des princes dont les trônes avaient été ébranlés, l'absolution pour ce qu'on appelait la *catastrophe* de juillet. Non-seulement on laissa étouffer les patriotiques insurrections que la simple nouvelle des trois journées avait fait éclater, mais on entra dans le concert européen pour arrêter les nobles efforts de ceux qui pouvaient être tentés de les imiter. L'élevation des idées, la générosité des sentimens, la foi, le cœur, tout avait manqué en même temps aux hommes à qui le mauvais génie de la France livra alors la direction de ses destinées. Les rois de l'Europe, débarrassés des terreurs que la révolution de 1830 leur avait d'abord inspirées, reprirent courage; ils ne tardèrent pas à devenir les hommes qui, depuis, arrivèrent à résumer leur couardise dans cette cynique et compromettante formule: *La paix à tout prix; la paix partout et toujours.* De concessions en concessions, on fut enfin acculé à la crise de 1840, à laquelle on n'échappa que par la plus complète soumission. C'était le cabinet anglais qui avait fait le coup; les conseillers de la dynastie d'Orléans ne songèrent plus, pour prévenir un nouveau péril, qu'à mériter et obtenir l'alliance protectrice de l'Angleterre par tout moyen. Puis, on proclama un beau jour que l'alliance anglaise, l'entente cordiale est un *principe fondamental, une condition d'existence* pour le gouvernement actuel. Nous voilà ainsi ramenés au point d'où nous sommes partis au commencement de cet exposé, et nous retrouvons dans les conseils de la maison d'Orléans montée sur le trône, la même politique et les mêmes sentimens que dans les conseils du régent, lorsqu'elle aspirait à la couronne. Un intérêt mesquin et passager de dynastie l'emporte encore une fois sur les grandes et glorieuses destinées de notre pays, au mépris des enseigne-

mens de l'histoire et de nos traditions nationales. Déjà, pour conquérir et conserver ces sympathies puniques auxquelles on a l'imprudence de confier notre avenir, il a fallu sacrifier nos alliances naturelles, abandonner le protectorat séculaire de l'Orient, livrer nos bâtimens à des visites vexatoires sous un prétexte mensonger de philanthropie et sous la vaine condition d'une réciprocité illusoire, fermer les yeux sur les usurpations journalières de l'Angleterre et disputer péniblement la possession d'un chétif flot dans l'Océanie, désavouer nos plus braves officiers, faire amende honorable et payer une indemnité à un méprisable intrigant qui a présidé au meurtre de nos soldats, conduire la paix ou la guerre selon le bon plaisir de lord Aberdeen, et, pour complément, maintenir notre marine dans une situation misérable qui ne puisse causer aucun ombrage à nos trop susceptibles voisins. Nous avons déjà toutes les honnes de l'entente cordiale de la régence; nous en aurons tous les désastres, si la France n'arrête pas son aveugle gouvernement sur la pente glissante où il s'est placé. Qui peut douter, en effet, d'après les précédens constans de l'aristocratie anglaise, qu'après avoir exploité jusqu'au bout l'entente cordiale, elle ne sache faire naître quelque cas de guerre, lorsqu'elle le croira conforme à ses intérêts.

L'Angleterre, tant par l'insuffisance de son sol que par la surabondance de sa population, est obligée de se répandre sur toute la surface du globe, et de s'ouvrir des débouchés partout, de gré ou de force; elle ne le peut qu'en s'assurant l'empire exclusif et incontesté de la mer. C'est une condition de l'existence anormale et artificielle qu'elle s'est faite. Or, la France est la seule nation maritime qui, soit par ses propres ressources, soit en se plaçant à la tête des marines secondaires, puisse opposer des obstacles sérieux à son système d'envahissement et de domination. Aussi le cabinet anglais a-t-il depuis plus d'un siècle et aura-t-il, tant que la constitution de ce pays ne sera pas changée, un but permanent: l'abaissement et l'affaiblissement de la France. Il n'est donc pas hors de propos de nous rappeler sans cesse cette maxime d'un profond homme d'état: "Un peuple, voisin d'un peuple puissant qui a intérêt à lui faire la guerre, peut bien ajourner le moment de la lutte en s'humiliant; mais l'éviter, jamais." Est-ce à dire qu'il convienne de pousser à une rupture avec l'Angleterre? Non. Mais il ne faut pas oublier que s'il est désirable de n'être point en guerre avec cette puissance, il est prudent d'être sans cesse sur le qui vive, même durant la paix, et périlleux, de s'endormir dans les douceurs et dans les pièges d'une alliance intime.

A. D.

(Feuilleton du National.)

Critique DE L'HOMŒOPATHIE.

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

[SUITE ET FIN.] (1)

Ceux de nos lecteurs qui ont observé des incorrections assez nombreuses dans la publication de la première partie de cet article, sont priés de ne les attribuer qu'à celui qui eût dû revoir les épreuves, c'est à dire à

L'AUTEUR

Dans cette seconde partie de l'essai comme dans la première, les lettres M. C. mises à la suite des renvois s'appliquent au 1er volume de l'ouvrage d'Hahnemann, intitulé, *Doctrines et traitement homœopathique des maladies chroniques*, trad. Jourdan, Paris, 1832. Les citations non suivies de lettres ou accompagnées de la lettre O sont empruntées à l'*Exposition de la doctrine médicale homœopathique ou Organon de l'art de guérir*.

Nous passons, messieurs, d'étonnements en é-

tonnements. Mais je crains que nous n'ayons pas encore bien compris tout le merveilleux de l'art médical homœopathique. Revenons un peu, si vous le permettez, sur la préparation des médicaments et l'emploi des doses infinitésimales.

Je me représente d'abord la faible quantité d'un grain pesant de poudre de lycopode, de charbon, ou de magnésie: quand on me parle de mêler une première fois ce grain avec cent grains de sucre de lait, je me récrie sur l'absurdité d'un pareil mélange, d'une si extrême atténuation: ma surprise augmente à la seconde trituration; je me dis qu'il est impossible, malgré qu'on triture pendant des heures entières, qu'un pareil mélange puisse s'opérer uniformément; que, selon vraisemblance, dès les premières triturations le dix-millième ou le cent-millième de la poudre médicamenteuse qu'on me fait ramasser au hasard dans un point de mon mortier, ne s'y rencontre pas, qu'il est perdu dans ces quantités relativement immenses de sucre de lait: quand, parvenu à la millionième division, on me demande de faire dissoudre cette fraction matériellement impossible à produire dans cent gouttes d'alcool, un éclat de rire invincible est ma réponse: quand on me dit de répéter une seconde, troisième, sixième, huitième, dixième fois, ce procédé de prétendue dilution: quand on me dit qu'il faut seulement humecter avec une particule d'une goutte de cette dernière dilution des *globulins* de sucre et d'amidon de la grosseur de graines de pavot, alors ma raison est aux bois.

Si vous voulez de plus amples détails, Hahnemann vous dira gravement: "Lorsqu'on a réduit un grain de poudre de lycopode au millionième degré d'atténuation en le broyant pendant trois heures avec trois fois cent grains de sucre de lait, qu'on a dissous un grain de cette poudre dans cent gouttes d'alcool aqueux et qu'on a imprimé deux secousses du bras à la liqueur, il résulte de là un médicament qui, même à la plus petite dose possible, celle d'un à deux globules de sucre qu'on en imbibe, agit encore avec beaucoup trop de violence pour qu'on puisse l'administrer. On ne saurait même encore se servir de la dilution au billionième à cause de sa trop grande énergie; c'est seulement au sextillionième degré de dilution que le médicament devient applicable; encore même ne doit-on donner aux malades irritables et faibles que celles à l'octillionième et au décillionième. La dose est d'un ou tout au plus deux globules de sucre qu'on en imbibe. Sous cette forme le lycopode est un des antipsoriques dont on peut le moins se passer." (p. 144—M.C.)

Il dit: "Que l'alcool soufré est la forme la plus douce du soufre considéré comme médicament, quoiqu'elle possède encore une énergie incroyable: qu'on l'obtient en lavant bien cinq grains de fleurs de soufre avec de l'alcool, les faisant sécher sur du papier joseph, les introduisant ensuite dans un petit flacon, et versant dessus cent gouttes de bon alcool. On bouche le flacon, on le retourne lentement, afin que le soufre se détache du fond et se mêle avec l'alcool; pour cela on lève le bras dont la main tient le flacon, et en l'abaissant brusquement, on imprime une seule secousse à ce dernier, après quoi on le laisse reposer au frais pendant vingt-quatre heures, pour que la poudre de soufre se dépose. Ce laps de temps écoulé, on décante le liquide clair, et la liqueur spiritueuse, conservée dans un flacon bien bouché, est

“ la plus faible dissolution de soufre. La dose qui suffit non seulement pour la plus tendre enfance, mais même pour l'âge adulte est la suivante. Après avoir retourné le petit flacon, on prend le bouchon mouillé et on le met en contact avec des globules de sucre gros comme des graines de pavot, qu'on tient dans le creux de la main gauche; ces globules sont immédiatement placés sur la langue du malade, ou mêlés avec deux ou trois grains de sucre du lait pulvérisé que le malade prend à l'état sec. Lorsque les cent gouttes de dissolution spiritueuse de soufre sont consommées, on verse cent autres gouttes d'alcool sur la poudre, on bouche le flacon, on le renverse, on lui imprime une seule secousse en abaissant brusquement le bras, et au bout de vingt-quatre heures on détache le liquide clair pour s'en servir. On continue de même, et après s'être servi ainsi pendant nombre d'années de ces cinq grains de soufre, on ne s'aperçoit pas que leur poids ait diminué d'une manière sensible.” (p. 167—8, MC.)

Telle est la préparation et l'éternel usage qu'on peut faire de cinq grains du médicament le plus important et le plus efficace contre le miasme le plus dangereux et le plus difficile à traiter, la Gale ou Psore.

Ecoutez encore : “ Que le médicament homœopathique à chaque division ou dilution acquiert un nouveau degré de puissance par le frottement ou la secousse qu'on lui imprime, moyen inconnu avant moi et tellement énergique que dans ces derniers temps, l'expérience m'a forcé de réduire à deux le nombre des secousses, dont auparavant je prescrivais dix à chaque dilution ” (p. 320—O)... Il ne faut pas non plus broyer dans le mortier plus d'une heure à chaque mélange de poudre médicamenteuse avec le sucre de lait, afin que le développement de la force du remède n'aille pas au-delà de toutes bornes (p. 325—O)... L'expérience a prouvé qu'il est presque impossible d'atténuer assez la dose d'un remède parfaitement homœopathique pour qu'elle ne suffise point à produire une amélioration prononcée dans la maladie contre laquelle on la dirige (p. 297—O). Quoique les théoriciens prétendent qu'on affaiblit l'action d'un médicament en l'étendant de liquide, l'expérience dit le contraire, pour ce qui concerne les moyens homœopathiques.” (p. 324—O.)

Apprenez encore comment on peut diminuer la trop grande activité d'un médicament arrivé au millionième degré de dilution. On imbibe les petites dragées grosses comme des graines de pavot, dont une forme une dose qui contient environ la trois-centième partie d'une goutte, (car trois cents dragées de la sorte sont suffisamment imbibées par une goutte d'alcool) : en mettant une semblable dragée sur la langue on donne une dose considérablement diminuée. Mais si le malade étant très sensible, on éprouve le besoin d'employer la plus faible dose possible, on se contente de faire respirer le sujet une seule fois dans un petit flacon contenant une dragée de la grosseur d'une graine de moutarde imbibée du liquide médicamenteux étendu. Après que le malade a flairé on rebouche le flacon, qui peut servir ainsi pendant des années, sans perdre sensiblement de ses vertus.” (p. 323—O.)

Il faut attendre avant de répéter la dose d'un médicament homœopathique que son influence sur l'économie soit épuisée, ce qui n'arrive par

fois qu'au bout de cinquante jours après que le malade a pris un ou deux trois-centièmes de dilution au décillionième d'un médicament quelconque ou qu'il a seulement flairé une telle dose.

“ Le médecin ne peut commettre une faute plus grave que de croire trop faibles les doses auxquelles l'expérience m'a contraint à recourir pour chaque médicament antipsorique ou de ne pas laisser à chaque dose le temps nécessaire pour qu'elle épuise son action... vers le quarantième ou cinquantième jour (p. 193—94—MC). J'ai éprouvé des revers en donnant à trop haute dose la sépia, dont l'énergie m'était encore inconnue; mais je l'ai éprouvé d'une manière bien plus sensible encore, en faisant prendre la dissolution au billionième du lycopode et de la silice (p. 192—MC)... La dose d'un demi-grain de charbon de bois à la millionième me puissance m'a suffi pour guérir de la Psore une famille entière de sept personnes, et trois fois une pareille dose de sépia au même degré de puissance se montra également suffisante.” (p. 165—MC.)

Après avoir entendu tant d'hypothèses entassées sur hypothèses le plus gratuitement du monde, et suivies d'assertions les plus incroyables, nous nous demandons si Hahnemann a eu l'intention de soutenir des erreurs monstrueuses par l'excès de l'effronterie et d'un à-plomb imperturbable; nous sommes tentés d'en fuir brusquement avec lui, et sous l'ombre d'un grand nom, par l'énergique apostrophe *mentiris impudentissimè* de la quinzième lettre provinciale. Mais je ne remplirais pas ma tâche et la promesse que je vous ai faite d'étudier sérieusement l'homœopathie. Cette promesse me condamne à reprendre avec calme et avec patience la discussion de chaque proposition fondamentale et de la réfuter directement comme si elle était raisonnable et controvevable.

Sur l'impossibilité de diviser un grain d'une poudre soluble ou insoluble en milliards et décillionièmes, que nous dit Hahnemann? Que nous sommes des ignorants en mathématiques si nous ne comprenons pas que la matière est divisible à l'infini. Malgré la sévérité du reproche, nous l'acceptons; nous ne savons pas en effet que jamais le mathématicien ou le métaphysicien le plus subtil ait prétendu et considéré comme matériellement exécutable la division de la matière à l'infini. Hahnemann seul peut oser faire une telle assertion parce qu'il ne doit pas reculer devant sa petite supposition pour étayer les unes par les autres toutes ces hypothèses, dont aucune n'a en soi des raisons pour s'appuyer d'elle-même.

Si nous objectons à Hahnemann, qu'en supposant matériellement exécutable ces divisions indéfiniment multipliées, une si petite proportion que l'imagination peut à peine la concevoir, d'une substance que l'on prend par onces et par livres sans inconvénients, ne peut avoir aucune influence, pas même sur le point de la langue où on dépose les deux ou trois globules de sucre qui en sont imprégnés, Hahnemann va vous riposter sur un ton magistral :

— Comment osez-vous témérairement poser des bornes à la puissance de la nature? et puis-que on vous dit que la trituration dans le mortier et la secousse dans les flacons qui contiennent les dilutions, développent des propriétés inconnues jusqu'ici dans les médicaments; que c'est ainsi que toutes les choses inconcevables que je vous annonce deviennent des réalités positives et pratiques, comment, êtes-vous tellement imbus des

préjugés et de l'intolérance de l'école que de ne pas ajouter foi à tout ce que nous annonçons?

Notre réponse est facile. Nous n'ajoutons pas foi à cet échafaudage d'hypothèses et d'extravagances parce que nous ne pensons pas qu'il suffise de nous en dire cinquante au lieu d'une et qu'elles sortent toutes de la bouche d'Hahnemann pour que nous devions y croire; parce qu'il ne suffit qu'un fou ou un fanatique vienne extravaguer en notre présence, pour que nous nous sentions disposés à abjurer notre raison pour laisser libre cours à la sienne; parce que, si nous ajoutions foi aux dilutions millionnaires, il nous faudrait croire qu'avec quelques grains d'arsenic ou de strychnine, quelques gouttes d'acide prussique ou nitrique jetées dans le St. Laurent, nous empoisonnerions tous les riverains d'un et d'autre côté de ce grand fleuve; que si nous entrions dans l'officine d'un pharmacien, nous serions à l'instant foudroyé par tous les poisons qui s'y évaporent dans l'air; qu'il nous serait impossible de jouir du plaisir de la promenade dans un jardin orné des plus beaux parterres de fleurs, car parmi les plus suaves les mortels poisons homœopathiques de la pulsatille, du thuya, de la bryone, de l'arnica, etc. se glisseraient jusqu'à nous et nous feraient subir leur influence délétère; que, nous serions tout tremblant en triturant une poudre ou en préparant un médicament liquide et le transportant chez nos malades, de peur que quelques secousses imprimées à la fiole ne développassent la puissance du remède “ au-delà de toutes bornes”; que, dans nos aliments et nos boissons, dans l'air que nous respirons, dans l'eau dont nous nous abreuvons, nous verrions des millionièmes de toutes sortes de poisons conjurés pour nous faire périr, des sels de chaux, de soude, de potasse, de magnésie, des acides, lactique, chlorhydrique acétique, carbonique, des métaux, soufre, fer, phosphore, etc.

Que répond Hahnemann? Et que voulez-vous qu'il réponde? Il suppose que les substances qui se répandent dans l'air se neutralisent réciproquement, qu'il en est de même dans l'eau dont la composition chimique n'est pas toujours la même, que l'agitation des eaux d'une rivière ou d'un lac n'est pas la même que l'agitation méthodique dans une fiole.

Que nous importe ces faux-fuyans? Nous persuaderont-ils que dans la dissémination aérienne de toutes les matières qui s'évaporent et se décomposent, il n'arrivera jamais, il ne puisse et ne doive arriver à chaque instant que certaines de ces substances échappent à la neutralisation que leur prépare une substance voisine de quelque distance, et qu'une faible particule, un billionième atteigne quelque passant; que l'eau du St. Laurent pendant l'agitation d'une tempête n'est pas propre à dissoudre, à l'aide de son courant rapide, aussi bien ou mieux qu'Hahnemann lui-même, les poisons qu'on y jetterait; que l'eau qu'emploie Hahnemann est moins altérable et plus pure que toute autre? Nous insisterons pour lui faire comprendre que ces substances si divisées, si facilement miscibles et dissolubles s'altéreraient par les causes les plus faibles, le chaud et le froid, l'air, la lumière, etc.; que, lorsqu'on en déposerait dans la bouche d'un malade, l'air qu'il expire, la salive qui humecte sa langue contiennent plusieurs agents décomposants et neutralisateurs pour les détruire instantanément; que jamais ces doses n'évitent les mêmes conditions de destruction dans l'estomac, dans le sang, dans les divers organes de l'économie, si elles pou-

vaient y être transportés; que, en un mot, il n'est pas permis à Hahnemann d'établir arbitrairement des suppositions, d'en tirer toutes les conclusions qui lui conviennent, puis de nier toutes celles qui en découlent bien plus naturellement et qui réduisent les premières au néant.

Un dernier problème va fixer un instant notre attention. Abattu, terrassé sur tous les points, Hahnemann n'en fait que crier plus fort. Tous ces raisonnements ne sont rien à l'encontre de l'expérience. Depuis quarante ans que j'expérimente l'homœopathie, j'en ai acquis assez pour me convaincre de la supériorité de ma méthode sur l'ancienne médecine; j'ai les faits de guérison pour moi, mes miracles vont me justifier.

Voilà les derniers titres en faveur desquels Hahnemann demande l'adoption de son système. N'admirez-vous pas, messieurs, l'acharnement avec lequel il s'attache aux derniers fondements d'un édifice écroulé. Puisqu'il ne cède pas encore, brisons-en les dernières pierres.

Hahnemann fait des miracles!... nous allons y croire... après mûr examen... Nous les attribuerons à Dieu ou au Diable, car le renversement de toutes les lois de la Nature et de la Raison n'appartient qu'aux puissances surnaturelles, mais pas à l'homœopathie; non, nous ne pouvons le croire, pas à l'homœopathie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en appelle en médecine à cette *ULTIMA RATIO* du *DIVINUM QUID*: et cependant avant d'avouer le triomphe de la foi médicale sur la raison et la science, nous éprouvons un désir irrésistible d'analyser ces faits miraculeux, non en homme du monde, ou en écrivain de *MISCELLANIES*, amateurs-philosophes, amateurs-savants qui courent après les nouvelles scandaleuses, exorbitantes, incroyables, et seraient enchantés des trouvailles qu'on fait en fouillant dans un livre d'Hahnemann; mais en chercheur impartial de la vérité, réfugié dans son cabinet de travail, libre de son temps, de sa plume, et de sa raison.

Avez-vous réfléchi quelquefois, messieurs, à ce qu'est l'expérience en général, et plus particulièrement en médecine? Avez-vous remarqué que parmi la multitude innombrable de ceux qui dépensent leur vie entière à la recherche de la science, chaque siècle ne fournit que deux ou trois hommes qui soient dignes d'en changer et transformer le progrès? Après tout ce que vous venez d'entendre dire à Hahnemann, croyez-vous que cet homme soit capable d'observer en médecine, bien plus d'en renverser toutes les bases? Il parle de quarante années d'expérience personnelle, et nous pouvons lui opposer quarante siècles d'expérience universelle. Est-il probable que l'erreur soit avec ceux-ci? cela ne peut être vraisemblable qu'homœopathiquement: il y a un million à parier contre un millionième que ce n'est pas vrai.

Voyons donc. A la table des matières de l'Exposition de la doctrine homœopathique, un chapitre s'intitule: Exemples de guérisons homœopathiques. Je feuillette avec empressement vers la fin du volume, je cherche avec avidité cette réunion de faits accablants sans doute par leur nombre et par la gravité des cas; des phthisies, des affections cancéreuses, tuberculeuses, des pneumonies doubles, des encéphalites séniles, etc. Je me promets de scruter rigoureusement toutes les circonstances et de ne me rendre à l'évidence même qu'après la critique la plus impitoyable. Mais ô prodige! ô désillusion extrême! Hahnemann ne me fait connaître que deux cas de ses prétendues innombrables et merveilleuses guérisons, et

ces cas sont si drôles, si drôles que j'ai recommencé de rire et que j'en ai eu pour longtemps.

Prenez et lisez: "Il est difficile d'exaucer le vœu que beaucoup de personnes m'ont adressé de mettre sous les yeux du public quelques exemples de guérisons homœopathiques, et l'on y parviendrait que le lecteur n'en retirerait pas pas une grande utilité. Chaque cas de maladie qui a été guéri ne montre que la manière dont ce cas a été traité. La marche même du traitement repose sur les principes que l'on connaît déjà et que j'ai développés dans l'organon. On ne peut pas lui donner des formes réelles à chaque cas particulier, et la relation d'une guérison isolée ne la rendrait pas plus claire qu'elle ne l'était déjà par la seule exposition des principes qui lui servent de bases. S'il fallait décrire un cas complexe de maladie, comprenant de nombreux symptômes et le faire d'une manière assez pragmatique pour que les motifs qui ont déterminé dans le choix du remède fussent d'une clarté parfaite; cette discussion fatiguerait autant l'historien que le lecteur. Cependant pour complaire aussi en cela à mes amis, je vais rapporter deux cas de guérison homœopathique.

Premier fait. S... femme forte, âgée de quarante et quelques années, blanchisseuse de son métier était déjà depuis trois semaines hors d'état de gagner son pain quand elle vint me demander conseil. 1o. A chaque mouvement, mais surtout quand elle se levait, et plus particulièrement encore quand elle faisait un faux pas, elle éprouvait des élancements dans la fossette du cœur. 2o. Elle se trouvait bien quand elle était couchée; alors elle n'éprouvait plus de douleur nulle part, ni dans le côté, ni à la fossette du cœur. 3o. Elle ne pouvait dormir que jusqu'à huit heures du matin. 4o. Elle mangeait avec plaisir; mais aussitôt qu'elle avait pris quelques aliments, elle éprouvait des maux de cœur. 5o. L'eau lui venait alors à la bouche et lui coulait hors des lèvres. 6o. Chaque fois qu'elle avait mangé, elle éprouvait à plusieurs reprises ce qu'on appelle des hauts de corps, mais sans résultat. 7o. Cette femme est d'un caractère violent, enclin à la colère. Une sucre abondante l'inondait quand elle éprouvait de fortes douleurs."

Le remède homœopathique de ce cas reinarquable fut la bryone; Hahnemann la préféra à la belladonne, la pulsatile, le fer, le mercure, etc. parceque seule entre tous ces médicaments elle produit l'ensemble et toutes les particularités des symptômes suivants: "Elle occasionne des picotements à la fossette du cœur pendant les faux pas et quand on lève le bras; elle laisse les douleurs se taire quand on est couché et ne permet de dormir que jusqu'à huit heures du matin; sous son influence on éprouve du plaisir à manger, mais on a mal au cœur après, puis l'eau nous vient à la bouche, et des hauts de corps ne tardent pas à se montrer; enfin et c'est ce qu'il y a de plus admirable, la bryone rend l'humeur violente et irascible."

Le malade guérit du jour au lendemain, ayant pris l'énorme dose d'une goutte entière de suc de bryone. La manière dont Hahnemann constate cette merveilleuse guérison mérite d'être racontée pour l'honneur de lui et de ceux qu'il honore de son amitié: "Je dis à la malade de revenir me voir au bout de quarante-huit heures. J'annonçai à un de mes amis qui était présent

"qu'elle devait renaitre à une santé parfaite durant ce laps de temps, ce qui lui parut douteux. Au bout de deux jours, cet ami revint pour connaître l'événement, mais la femme ne parut pas. Je ne pus le tranquilliser qu'en lui donnant son adresse à une demi-lieue de la ville; il alla aussitôt s'informer de ses nouvelles. Cette femme lui apprit que dès le lendemain elle était bien portante et en état de reprendre son travail.

Second fait. "Un homme débile et pâle, âgé de quarante-deux ans, qui passait sa vie à écrire vint me trouver le cinquième jour de sa maladie. Le premier soir, sans cause connue, il avait eu des maux de cœur et des vertiges avec de fréquents hauts de corps. La nuit suivante à deux heures, vomissements de matières aigres. Les jours d'ensuite, il éprouva de violents hauts de corps. Le jour de la visite, rapporte d'une saveur et d'une odeur désagréables. Il semblait au malade que les aliments fussent crus et indigérés dans son estomac. Il avait la tête embarrassée et sensible. Le moindre bruit l'importunait. Caractère doux, calme et patient."

Ce dérangement d'estomac fut guéri par "une demi-goutte de la quadrillionième partie d'une goutte de suc de pulsatile." 418-24-O.)

Voilà les œuvres du grand médecin homœopathe. Voilà les deux guérisons qu'il nous cite avec le même enthousiasme aveugle et fanatique qui le soutient pendant tout le cours de ses recherches et de l'Exposition de sa doctrine. Deux dérangements d'estomac survenus à la suite de quelque écart de régime, et qu'un peu de diète et de repos, devaient guérir rapidement, ont été traités en plus par des doses imaginaires de médicaments essentiellement inertes; ces médicaments n'ont pas empêché la guérison de s'effectuer.

Avez-vous besoin, messieurs, de plus de commentaires sur ces prétendues guérisons homœopathiques? Vous me répondez: Non, à l'unanimité. Vous appréciez ces miracles d'Hahnemann au seul récit. Vous savez dès lors que, comme toutes les autres démonstrations de son système, ils se réduisent à des assertions puériles; qu'en fin dernière,

La montagne en travail enfante une souris.

D'après le texte même d'Hahnemann, si vous l'appeliez au chevet de votre lit, dans un cas de sycose par exemple, il vous prescrirait deux ou trois globulins de suc de thuya au décillionième; s'il était nécessaire, il répéterait cette dose au bout de quarante ou cinquante jours. S'il craignait de pousser à bout votre patience, il vous administrerait tous les jours des globulins de sucre de lait, seule substance dont il ait décrété l'innocuité.

"Lorsqu'un médecin homœopathe, scrupuleux hors de propos, m'interroge sur ce qu'il doit faire pendant tout le temps qui s'écoule depuis l'administration d'une dose de médicament jusqu'à ce que l'action de celui-ci soit épuisée sans que rien la trouble, et sur la manière dont il doit s'y prendre afin, sans nuire au malade, de satisfaire aux demandes journalières qui lui sont faites de médicaments, je réponds en deux mots, qu'en pareil cas on peut donner tous les jours trois grains environ de sucre de lait. Je saisis l'occasion de dire que sous ce rapport, je considère le sucre de lait comme un don inappréciable de la providence."

Puis si votre maladie ne s'est pas terminée

toute seule, par la mort ou par la guérison, après deux fois cinquante jours et deux administrations de suc de thuya au décillionième, Hahnemann en sera quitte pour vous dire; que vous avez une gale sommeillante qui a arrêté l'effet de son tout-puissant remède, et qu'il faut avant de compter sur l'efficacité dont il est doué infailliblement, que l'on procède à un traitement antipsorique.

Vous en serez quitte pour ce nouveau traitement, puis à recommencer le premier, si le cœur vous en dit. Et je vous souhaite de vivre et de mourir ainsi dans la foi homœopathique, si la raison ne peut venir à votre secours.—Ainsi soit-il.

Pour ne pas paraître injuste envers Hahnemann, qu'il me soit permis de citer le passage suivant d'un auteur contemporain, il contient les éloges et les témoignages d'estime convenable à l'égard de l'inventeur de l'Homœopathie.

“ Je demande pardon à mes lecteurs d'avoir traité aussi sérieusement de pareilles rêveries; mais Hahnemann a été en butte aux persécutions, il a été obligé de fuir sa patrie; plus tard il s'est réfugié parmi nous; son caractère, et à en juger par ses écrits, me paraît honorable, et sa bonne foi ne peut être révoquée en doute: telle est en effet la singularité de ses opinions, qu'il n'est pas permis de supposer qu'il eût voulu, en les publiant, se vouer sciemment au ridicule qu'elles ne pouvaient manquer d'appeler sur leur auteur; d'ailleurs comme écrivain il sort de la ligne ordinaire; il faut voir avec quelle vigueur de touche et quelle puissance de logique il attaque et foudroie les abus de la polypharmacie? D'un autre côté la doctrine homœopathique a déjà fait le tour de l'Europe; elle a été accueillie avec faveur par les hautes classes de la société; car, de nos jours comme du temps d'Hippocrate, les gens du monde prennent parti dans toutes les questions médicales: *Temerè de his judicant* (Hipp. lex.) Enfin, dans presque tous les pays, les adeptes ont jeté le gant aux partisans de ce qu'ils appelaient l'allopathie: ils ont demandé des expériences publiques, et n'ont pas manqué de crier à l'intolérance quand, dans l'intérêt des malades, elles leur ont été refusées. Et cependant ils n'ont pas eu à se louer des résultats qu'elles ont amené partout où elles ont eu lieu. Ainsi à St. Pétersbourg, le conseil médical, après avoir expérimenté ce traitement, l'a déclaré inutile ou dangereux dans les cas où il faut agir; en conséquence, il a proposé de le défendre dans tous les établissements sanitaires dépendant du gouvernement. (Gazette Médicale, 1833 t. 1, p. 569.) A Naples, l'autorité a dû révoquer, au bout de quarante-cinq jours d'essais, la permission qui avait été accordée pour l'établissement d'une clinique homœopathique (séance de l'Acad. de Méd., mars, 1835.) A Paris, outre les recherches de M. Andral à la Pitié, des expérimentations du même genre ont été faites à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Baily, en 1834, avec des médicaments préparés en Allemagne, dans la même officine d'où Hahnemann retire ceux qu'il emploie. Elles furent sans résultat, et cessèrent au bout de quatre ou cinq mois par la retraite de l'Homœopathe qui les dirigeait. (Acad. de Méd., mars 1835.) A Lyon, enfin en avril 1830, le docteur Pointe, professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu, mit à la disposition du docteur Gueyraud trente lits de son service. Celui-ci, en présence de nombreux élèves et de plusieurs médecins de la ville, examina les malades, administra les doses des remèdes et prescrivit le ré-

gime: après dix-sept jours, il ne reparut plus, attribuant ses insuccès aux miasmes de l'établissement. (Gazette Médicale, l. c. p. 708 et 767). Nous ne pouvons trop approuver l'énergique protestation de l'Académie de Médecine, qui, dans sa séance du 24 mars 1835, repoussa à l'unanimité la demande adressée au Ministre de l'Intérieur par la Société Homœopathique, à l'effet d'obtenir la fondation d'un hôpital et de dispensaires dirigés d'après les principes d'Hahnemann; et cependant, comme il n'y a pas que des dupes en cette affaire, on ne saurait appeler un trop grand jour sur elle: c'est là le vrai moyen d'éclairer le public et d'en finir avec les charlatans!! (Guérard, Dict. de Médecine, 15e vol. art. Homœopathie.)”

II. B. (médecin).

POUR LA REVUE CANADIENNE.

Quelques pensées fugitives.

COMBIEN PEU L'ON RÉFLÉCHIT.

Réfléchir! Qu'est-ce que réfléchir, pourraient, et pour cause, demander nombre de gens. Tel qui, depuis son bas âge, n'a connu de la vie, que ce que produit l'impulsion; tel autre qui, par habitude ou par servilité, a, sans examen, préféré, de tout temps, suivre un sentier tracé, plutôt que de se frayer une route à lui-même; tel autre enfin, qui placé par les circonstances là où il ne peut guère faire qu'il ne soit pas, a toujours fait, continué et ne cessera, de suivre ce qu'on lui a prescrit: tous, tous, esclaves plus ou moins de l'occasion, du temp ou des circonstances vous demanderont naïvement: mais qu'entendez-vous donc par réfléchir?

Si nous nous reportons, tout simplement, à nos premières années, un léger, un faible retour sur nous-mêmes, nous fera comprendre ce que nous voulons dire.

Avons-nous jamais sérieusement pensé à notre existence, si importante, si intéressante, si précieuse à nos yeux? Notre propre être, nous ne le méions pas, il est vrai, et comment le pourrions-nous? Mais, nous sommes-nous jamais beaucoup arrêtés à nous contempler nous-mêmes pour ainsi dire? Notre origine, notre destinée, nos moyens, nos obligations, nos devoirs? Oh! certes, cela ne nous occupe guère, et pourquoi? Car c'est là où nous désirons en venir. Pourquoi? Écoutez, écoutez, vous surtout, parens, écoutez? Lorsqu'un enfant commence à comprendre, que son intelligence, comme un bouton qui veut s'ouvrir, est pour vous, le signal qui vous indique de l'arroser cette intelligence, d'aider à son développement graduel, que faites-vous?

Lorsque l'enfant commence à comprendre, qu'il observe un peu, vous questionne et cherche à obtenir de vous, l'explication de que ce son faible intellect n'aperçoit que confusément, que faites-vous alors? Répondez.

Lorsque plus tard, grandissant, il n'a pour appui qu'un père, qu'une mère, et que, lancé quelque fois, au hasard, il ne sait où se jeter, quelle route prendre, et qu'effrayé du péril qui le menace, il il recourt à vous, parens, vous pressez de la protéger, en lui indiquant la voie qu'il doit suivre, et qu'il vous supplie de le prémunir contre les mille et mille dangers qui se pressent sur sa route, dites-le; parens, que faites-vous, alors?

Et lorsque vous-même, au lieu de vous placer à la hauteur de la position sociale que vous occupez, et qu'entraînés après avoir été captivés, par des lueurs éphémères, vous avez à vous élan-

pour sortir du gouffre où vous vous êtes imprudemment précipités, dites-le nous, oui, dites-le nous, que faites-vous alors?

Enfin, si riches en années, plus qu'en bons faits, vous sentez vos forces vous abandonner, et que poussés malgré vous, vers la borne qui marque le terme de votre inutile carrière, il vous vient, par hasard, l'idée d'un retour sur vous-mêmes, dites-le nous, que faites-vous alors?

Que faites-vous? Ah! vous faites quelque fois ce que vous auriez dû faire si souvent! Ou si vous ne le faites pas, vous devriez faire, ce que, peut-être, vous n'avez jamais fait!

C'est ainsi que la vie se passe. Enfant, l'on ne réfléchit pas; jeune homme, l'on s'étourdit pour ne pas réfléchir; dans l'âge mûr, nouveaux moyens pour éviter de réfléchir; enfin le vieillard décroît, ou trop faible, ou trop dominé par ses habitudes, écarte le passé qui le désespère, le présent qui le tourmente, l'avenir qui l'effraie, à peine pense-t-il à lui-même: il ne le ferait peut-être pas si la goutte ou quelque autre compagnon de ses dernières années, ne lui rappelaient incessamment, qu'il a été et qu'il est.....; quant à ce qu'il sera, il attend de la réflexion, quelques pensées salutaires. Elle vient à pas.....lents, elle se traîne, elle arrive à la porte de celui qui l'a si longtemps méconnue, si souvent repoussée, elle veut l'atteindre, il la reconnaît, mais au moment où elle va habiter chez lui, il ne reste de lui, qu'un corps inanité.

Montréal, Mai, 1845.

M.

Courrier de Paris.

Le passe-temps le plus agréable et le plus charmant, par ces premiers beaux jours de soleil, croyez-moi, chers Parisiens, est d'aller aux Tuileries ou au Jardin des Plantes, pour y épier et y surprendre les premiers sourires du printemps; l'air est doux et caressant, les rayons d'or jouent sur les vertes pelouses; les oiseaux éveillé sautillent et gazouillent dans les allées; les tendres bourgeons, roses et blancs, diaprent les branches; et la feuille et la fleur vont briser leur enveloppe, parfumer l'air en s'épanouissant, et réjouir la vue; cependant les jeunes mères au teint pâle et au doux regard, assises au pied des arbres et des oranges, ou marchant d'un pas allégre le long des parterres, semblent renaitre comme ces feuilles, s'épanouir comme ces fleurs à ce souffle de printemps, à ce rayon de soleil, tandis que les petits enfans volent ici et là, d'un pied rapide, saluent le pur azur du ciel qui se reflète en leurs yeux, et mêlent au champ des oiseaux leurs cris pleins d'alacrité. C'est un spectacle qui réchauffe, qui console, qui fait vivre, qui fait espérer.

Mais, ô Parisiens incorrigibles et tenaces, ce n'est pas dans cet air délicieux et dans ces belles matinées que vous allez vous baigner, le bal et le salon vous retiennent et vous emprisonnent encore; les fêtes enflammées vous dérobent ce tendre éveil du printemps, et sont votre soleil et votre verdure; vous ne renoncez au bal qu'avec peine, et tandis que les brises printannières rendent à toutes choses la fraîcheur et la vie, vous, ô mes Parisiens, vous êtes encore ensevelis dans l'atmosphère brûlante et malsaine qui s'exhale du lansquenet et de la polka; et étendus dans vos lits énervés, toutes fenêtres closes, vous employez la moitié de ces premiers beaux jours renaissants à réparer la fatigue de vos nuits. Il était bien de cette véritable race parisienne pur sang, ce lui-là qui s'écriait avec un baillement en présence des beaux lacs et des vertes collines

qu'un compagnon de voyage voulait lui faire admirer : "Moi, j'aime mieux les bosquets de l'Opéra."

L'Académie française est visitée par la mort avec une assiduité et une persistance qui ressemblent à une ironie, quand on sait que les quarante se nomment immortels, dans le style officiel et consacré. Cela veut dire sans doute que les académiciens vivent tant qu'ils ne sont pas morts, à la manière de M. de Marlborough. L'année dernière, l'immortalité des quarante avait été compromise par la mort de Campenon, de Nodier, de Casimir Delavigne, remplacés par MM. Saint-Marc Girardin, Mérimée et Sainte-Beuve. A peine l'année 1845 est-elle au quart de sa course, que déjà deux autres immortels sont tombés sous la faux meurtrière, comme disent encore certains académiciens de la vieille école. L'un est Etienne, auquel nous avons déjà payé notre dette nécrologique; l'autre est Alexandre Soumet, qui a suivi de quelques jours l'auteur des *Deux Gendres* sur ces bords, ainsi que l'a dit Racine, qu'on ne repasse jamais.

Alexandre Soumet était né en Provence, sous le ciel poétique des troubadours, selon l'expression de M. Patin, qui est venu saluer sa tombe et y jeter un dernier adieu, au nom de l'Académie. On peut dire qu'Alexandre Soumet ne démentait pas sa patrie; il y avait du troubadour dans son affaire; je veux dire que Soumet chantait toujours, et qu'en lui la poésie était, si on peut le dire, un chant naturel, une harmonie innée; du vers, il aimait moins la substance que la sonorité; ses hémistiches étaient comme autant de pédales et de cordes mélodieuses qui jetaient dans l'air des notes tantôt douces, tantôt éclatantes, dont il ne restait souvent que le murmure qui se prolongeait d'abord et mourait peu à peu dans l'éteinte.

On devine qu'avec cette faculté de semer un vers comme le premier venu sème une parole, Alexandre Soumet a dû être un poète fécond, abondant, surabondant et intarissable. Si quelque chose étonnait dans Alexandre Soumet, c'était en effet de lui voir, par hasard, exprimer une pensée sans accompagnement du rythme, de la mesure et de la rime; on cite comme une exception très-rare les jours où il parlait et écrivait en prose. Ses œuvres poétiques sont donc nombreuses et considérables; il a fait des tragédies, des éloges, des poèmes, en grande quantité, et des épopées qui surpassent en luxe éclatant, en décorations poétiques, en dépenses inouïes de rimes et d'hémistiches, tout ce que les œuvres épiques connues jusqu'à lui avaient pu donner et proliférer. Ce sera à son successeur à l'Académie d'analyser ces richesses et de les peser à leur juste poids, si toutefois les discours de réception ressemblent à une équitable balance, ce dont je doute, pour les avoir vu pencher du côté de l'éloge et de l'adulation.

Quant à nous, qui ne prétendons, en aucune sorte, au fauteuil d'Alexandre Soumet, nous nous contenterons de dire sans hyperboles, qu'il fut non-seulement un poète fécond et distingué, mais un homme doux, affable, généreux, excellent, amoureux de ses vers, sans dénigrer jamais ceux des autres, comme font souvent les amants pour les maîtresses qu'ils n'ont pas, et les poètes pour les vers qu'ils n'ont pas faits. Le caractère de Soumet participait beaucoup du caractère de sa poésie: comme elle, il s'élevait dans les sphères immatérielles, et avait quelque chose de noble et de chevaleresque; l'exaltation était son état ordinaire: il voyait tout, à travers le prisme de sa poésie; et tandis qu'il se plongeait ainsi incessamment, dans le surnaturel et dans l'idéal, on peut croire qu'il ne songeait guère aux réalités de la vie;

aussi Alexandre Soumet est-il mort pauvre, et si on m'a pas trompé, l'Académie a contribué aux frais des funérailles; qui ont été touchantes et pleines de regrets. Le catafalque était éclairé de flammes bleues, diaphanes, éclatantes, qui semblaient représenter l'image des vers de l'illustre mort.

L'agonie de Soumet a été longue et cruelle; elle a duré, pour ainsi dire, près d'une année tout entière; depuis le milieu de 1844 jusqu'au jour de sa dernière heure, Soumet avait toujours été en s'affaiblissant; dans les derniers temps, son pauvre corps, chétif et retiré sur lui-même, faisait peur à voir.

L'âme cependant survivait dans ce corps déjà sans vie: Soumet est mort courageusement, pieusement, parlant de Dieu et de la poésie, et recommandant à ses amis, avec la tendresse d'un père qui abandonne un enfant qui vient à peine de naître, sa dernière tragédie encore inachevée: "Je te la confie, disait-il à son plus cher compagnon, tu en auras soin, tu la recueilleras, tu la feras jouer, non pas pour moi, dont on ne parlera déjà plus, mais pour elle; quant à moi, si ma chère tragédie réussit, je ne veux pas qu'on me nomme; je ne le veux pas! à quoi bon? mon temps est fait; toi, mon ami, qui as encore à vivre, tu te feras nommer à ma place!"

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette seconde mort d'académicien a doublé la liste des candidats qui aspirent à l'immortalité, et que la mort d'Etienne avait déjà mis en campagne; par la mortalité académique qui a lieu depuis un an, le métier d'académicien devient un véritable martyre, ce me semble; les trente-neuf survivants ne sont-ils pas en effet tenaillés, torturés, écartelés sans relâche, tirés à dix ou douze candidats, du matin jusqu'au soir et tout le temps de l'année, tandis que les suppliciés de la place de Grève en étaient quittes autrefois pour le supplice à quatre chevaux.

On nomme parmi les principaux solliciteurs et aspirants à l'un et l'autre fauteuil, M. Casimir Bonjour et M. Empis, tous deux auteurs de comédies applaudies; M. Vitet, autrefois homme de lettres et spirituel écrivain, aujourd'hui conseiller d'Etat; M. Alfred de Vigny, qu'il suffit de désigner par son nom pour rappeler ses œuvres; il est aussi question de M. de Rémusat; quant à M. Vatout, il paraît que le courage lui a manqué pour cette nouvelle candidature. M. Vatout se présentait depuis dix ans à peu près, avec une ténacité héroïque, et à chaque mort, s'offrait pour entrer dans les rangs. Il paraît qu'enfin il s'est lassé d'espérer inutilement, et qu'aujourd'hui, voyant que l'Académie ne veut décidément pas de lui, il prend son parti en brave, et fait des chansons et des épigrammes contre la rebelle. M. Vatout est un fin renard qui dit à qui veut l'entendre, que les raisins de l'Académie sont trop verts. M. Vatout les a longués cependant assez longtemps d'un œil de convoitise, pour leur laisser le temps de mûrir.

Nous avons parlé souvent de l'épidémie de concert de toutes espèces qui s'est emparée de la ville, et la livre, en victime infortunée, aux violonistes, aux violoncellistes, aux flûtistes, aux cornistes, et surtout aux pianistes; mais le mal, loin de diminuer, s'est tellement accru cette semaine, malgré le cri d'alarme, qu'il est urgent d'avertir l'autorité que si elle ne prend pas, pour arrêter cette maladie, des mesures promptes et efficaces, les pianistes et autres illustres en *iste*, ne pouvant plus se loger dans les salles de concerts qui en regorgent, vont se répandre dans les rues, sur les places publiques, dans toute l'étendue des boulevards, et empêcher la circulation des piétons et des voitures. "Qui nous délivrera des Grecs et

des Romains!" a dit un certain poète, las de Rome et de la Grèce, c'est bien le cas aujourd'hui de s'écrier: "Qui nous délivrera des pianos et des pianistes!" Les journaux de musique, les murs et les colonnes dispersés par la ville, les vitres des marchands de musique, sont couverts, du haut en bas, d'annonces incroyables et d'affiches monstres qui sonnent la trompette en l'honneur de M. *ut, re, mi*; de mademoiselle *fa, sol*; de madame *la, si, ut*, et de leur piano; tous les jours de la semaine et du mois, sont dévoués au piano, bon gré mal gré, par douzaine, vingtaine, cinquantaine de pianistes entassés l'un sur l'autre, et plus merveilleux les autres que les uns. Lundi M^{***} pianiste donnera son beau concert; mardi, madame^{***} pianiste donnera son superbe concert; mercredi, M^{***} pianiste donnera son magnifique concert; jeudi, madame^{***} pianiste donnera son étonnant concert; vendredi, M^{***} pianiste donnera son admirable concert; samedi, madame^{***} pianiste donnera son concert sans pareil; et ainsi de suite, sans repos et sans rémission, du lundi jusqu'au dimanche inclusivement. Je demanderai maintenant comment tous ces pianos et pianistes peuvent trouver des oreilles pour aller les entendre; et je maintiens que si un citoyen de Paris, même le plus vorace, était condamné à dévorer tous ces concert de pianistes et de pianos, sans en manquer un seul, il n'y survivrait pas, et mourrait d'une affreuse indigestion au bout d'un mois; qu'y a-t-il, en effet, de moins nourrissant et de plus sec que le piano? et cependant on nous en bourre avec inhumanité. N'est-il pas bientôt temps de nous servir autre chose? J'aimais autant la trompette marine qui charrait si fort M. Jourdain.

Nous avons reçu un billet de faire part qui nous annonce le mariage de mademoiselle Nourrit, fille du célèbre artiste si fatalement ravi à l'art musical; mademoiselle Nourrit épouse un négociant de Paris. On sait que Nourrit avait laissé plusieurs enfants, tous dignes, par leurs sentiments et par leur intelligence, d'être les fils d'un tel père. Cette circonstance d'un mariage récent a réveillé les souvenirs qu'Adolphe Nourrit a laissés de lui, comme homme excellent et comme artiste distingué. Sa mort si imprévue et si fatale, ses qualités charmantes et supérieures, ne permettaient pas d'ailleurs que sa mémoire pût jamais s'éteindre dans le cœur de ceux qui l'avaient connu et aimé; cette amitié, cette affection, cette admiration survivantes viennent de se manifester sous une forme visible et réelle. On frappe en ce moment une médaille destinée à perpétuer le souvenir du regrettable artiste si longtemps admiré; sur la face de la médaille, on verra le portrait de Nourrit, couronné de la palme lyrique, et de l'autre, on lira ces simples mots: "A Adolphe Nourrit, ses amis." Malheureusement les médailles sont impuissantes, et ne font pas revivre le talent qui n'est plus, le génie enseveli et couché silencieusement dans la tombe; mais, du moins, elles le rappellent, le consacrent, et attestent la reconnaissance de ceux qu'il a émus et charmés.

La direction de l'Opéra-Comique va décidément changer de mains; M. Crosnier abdique le pouvoir, et se retire dans ses terres, dit-on, avec quelque soixante mille livres de rentes, si plus ne passe, qu'il aurait gagnées à faire chanter la musique de Boïeldieu, de Nicolo, et d'Auber; que devient la morale de la fable de la Cigale et de la Fourmi?

La cigale, ayant chanté,
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Il est évident, et l'exemple de M. Crosnier

le prouve, que La Fontaine n'a pas toujours raison, autant qu'on pourrait le croire : les cigales, c'est-à-dire les chanteuses, les chanteurs et les directeurs de chansons, font plutôt fortune, par le temps qui court, que les humbles et laborieuses fourmis qui s'épuisent toute l'année, à assembler des brins d'herbe et de terre sèche, pour construire leur fourmière et s'y faire un refuge contre l'hiver. Nos cigales chantent du matin au soir, et au lieu d'être dépourvues, comme au temps de La Fontaine elles vont en carrosse, et entassent les châteaux sur les contrats de rentes ; c'est le bon temps, le siècle de la cigale ; aus-i beaucoup d'honnêtés fourmis se laissent-elles gagner par l'exemple, et veulent à toute force chanter ; ce qui fait que nous avons tant de voix et tant de talents de fourmis !

Le nouvel autocrate de l'Opéra-Comique montera sur son trône et prendra en main le sceptre de l'ariette et de la cavatine, au premier jour de mai prochain ; la chance lui sera bonne ; MM. Auber et Scribe inaugureront son règne par un opéra comique de leur façon, vous savez, cet opéra annuel qui est toujours charmant et qui réussit toujours : celui-ci a pour titre *Gina* : on l'applaudit d'avance.

Madame Doche, transfuge du Vaudeville, débutera dans huit jours au théâtre du Gymnase. En attendant, mademoiselle Plunckelt, sœur de madame Doche, vient de faire, comme danseuse, ses premières armes à l'Opéra. Mademoiselle Plunckelt danse, madame Doche joue le vaudeville ; mais toutes deux sont également légères.

La Revue Canadienne.

MONTREAL, 17 MAI, 1845.

Nous remettons à une autre semaine la chronique de Montréal, qui offre pour ces jours-ci peu de nouveautés, afin de faire place à quelques extraits de nos journaux d'Europe.

Comme on peut le voir par l'annonce publiée aujourd'hui dans nos colonnes, M. de Lirac est arrivé en cette ville, avec de magnifiques éditions des plus beaux ouvrages illustrés des premiers écrivains français. Parmi ceux-là, il en est peu qui méritent plus l'attention des amateurs que le *Siècle de Louis XIV*, par Alexandre Dumas. Ce grand ouvrage, qui en France a obtenu un succès fou, joint à la beauté des scènes historiques, à la nouveauté et à la variété des faits jusqu'alors inédits, à la parfaite élégance du style, la plus grande richesse typographique. Rien n'égale le luxe des gravures, la perfection et la fidélité des costumes et des hommes que l'on veut peindre. Le *Siècle de Louis XIV* est un chef-d'œuvre sous tous les rapports.

M. de L. a aussi plusieurs autres ouvrages français dignes des amateurs. *Les beautés de l'opéra* et *Le diable à Paris*, etc. etc. Les tailles-douces les plus fines, les dessins les plus exacts, les vignettes les plus parfaites embellissent ces ouvrages, et les prix sont si modérés.

Nouvelles D'Europe.

PLUS RECENTES DE 15 JOURS.

La malle d'Angleterre apportée à Boston par le *Britannia* est arrivée hier en cette ville avec des dates de Londres jusqu'au 4. Les points les plus essentiels qui occupent les esprits en Europe sont la maladie de M. Guizot ; les troubles en Suisse, qui d'après un journal de Londres du 4,

sembliant être tout à fait apaisés ; et la dotation du collège Maynooth.

Le coton est recherché par les spéculateurs qui roient à la guerre avec les Etats-Unis. Pour quelque sorte de coton, le prix est augmenté d'un farthing par louis.

Le nombre des émigrés partis du royaume-uni pour le Canada et les Etats-Unis est plus considérable qu'il n'a jamais été ; il y en a aussi un bon nombre partis d'Allemagne. Un grand nombre de personnes des montagnes d'Ecosse, se proposent, dit-on, d'émigrer en Canada.

On annonce que la reine a adécidé que les sièges épiscopaux des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'île de Ceylon, seraient appelés respectivement les évêchés de Frédéricion, et de Colombo. Le Dr. Medley a du quitter l'Angleterre avec sa famille, le 19 du courant.

A peu près 11,000 pétitions ont été présentées contre la dotation Maynooth, mais elles n'ont produit aucune impression sur la chambre des communes, quoiqu'elles aient pu en faire sur quelques uns des membres.

Sir Robert Peel après avoir mené, à bien la deuxième lecture du bill de dotation de Maynooth, en a fixé la troisième lecture au 19 mai.

L'opposition que ce bill a soulevée dans tout le Royaume-Uni, commence à se discipliner en se contaisant. Une vaste association anti-papiste, dont le siège principal est à Londres, est en voie d'organisation. Elle a tenu son premier meeting, mercredi soir, dans la grande salle de *Crown and Anchor Tavern*. A ce meeting extrêmement nombreux, assistaient beaucoup de ministres de l'église établie et de ministres dissidens d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, délégués par leurs localités respectives. Le langage des orateurs, tout en Jésus-Christ quant à la forme, n'est au fond qu'une diatribe violente, amère contre le papisme, comme ils l'appellent, et contre Sir Robert Peel. C'est du fiel dans un vase parfumé. Le fauteuil de la pénitence était occupé par sir C. E. Smith.

Le révérend docteur Holloway a prélué aux débats par une longue prière à laquelle l'assemblée s'est jointe avec ferveur : " Elle finissait en demandant humblement au nom, et par la méditation toute puissante de Jésus-Christ, qu'il fit communiqué à leur bras et à leurs cœurs une force suffisante pour accomplir d'une manière triomphante l'œuvre qu'ils avaient entreprise." Et l'assemblée de répondre : " Amen ".

Cette œuvre sainte n'est ni plus ni moins que la servitude de la religion catholique. C'est comme si l'assemblée avait dit : " Mon Dieu ! souffre que les catholiques ne puissent pas secouer le joug de fer que nous avons appesanti sur eux. Sanctifie notre iniquité, rends-là permanente. Que ces *mécènes* expient le crime abominable d'interpréter autrement que nous ta divine parole. Ainsi soit-il ! " Mais poursuivons.

Le président a déclaré dans son exorde, que le meeting avait été convoqué, dans le but d'accomplir un devoir chrétien. " Une insulte grave, a-t-il ajouté, a été faite à cette religion que, grâce à Dieu, malgré quelques légères différences nous suivons en commun..... "

Forces Navales de la Grande Bretagne.—D'après le rapport officiel des lords de l'Amirauté, les forces navales de la Grande-Bretagne consistent en 680 vaisseaux de guerre, portant chacun de un à 120 canons. De ce nombre sont 125 vaisseaux à vapeur, construits d'après les principes les plus approuvés. Cette flotte immense emploie en temps de paix 23,000 marins, 2,000 mousses et 94 compagnies de la marine royale. — *Mineve.*

ESPAÏNE.—*Madrid* 21 avril. (Correspondance particulière.)

Dans la séance de la chambre des députés d'aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. Pacheco, a déclaré qu'il était vrai que M. Castillo y Ayousa avait fait passer au cardinal Lambruschini une note relativement aux alarmes conçues par certains catholiques au sujet du serment prêté à la constitution par tous les Espagnols. La chose est exacte quant au fond et non quant aux détails, et la note n'est pas de nature à être produite à la chambre. Le ministre se fait fort de répondre aux interpellations qui pourront lui être faites

ultérieurement à ce sujet (il est probable que cette question sera agitée de nouveau.)

TURQUIE.—*Constantinople* 9 Avril.—Nous recevons des lettres particulières d'Athènes qui nous apprennent que le gouvernement grec a découvert une conspiration. Cette nouvelle a jeté l'inquiétude dans l'esprit des ministres turcs, et comme on ignore quel était précisément le but des conspirateurs, il n'est pas étonnant qu'on se livre aux plus étranges suppositions concernant des projets de conquête des Grecs. La défiance semble aussi s'être emparée des ambassadeurs des grandes puissances. Nous saurons bientôt ce qu'il faut penser de tout cela.—*Gazette d'Autbourg.*

GRÈCE.—On écrit d'Ancône, 17 avril :

" Des lettres d'Athènes du 10 courant contiennent quelques détails sur la conspiration que le gouvernement a récemment découverte, et dont Loudos et Kaleris étaient les Chefs. Cette conspiration n'avait point pour but l'agrandissement de la Grèce, mais seulement le renversement du ministère. Les conjurés avaient gagné les troupes légères à Athènes, et voulaient se défaire des chefs du parti dominant. Sur la liste des victimes se trouvaient Koletti, Griziotis, Tsavelas, Riga, Palamides. Métaxos n'y figurait point. On dit qu'il y a beaucoup d'or anglais dans la circulation à Athènes, et en conséquence on rattache le nom de sir E. Lyons à cette conspiration, mais c'est là une supposition que rien ne justifie."

—On lit dans la *Revue de Paris* :

M. Guizot se retire à Passy, où il passera l'été. Il a loué, avec Mlle la princesse de Lieven, une maison appelée Beauséjour, située près du bois de Boulogne. Le malade de M. le ministre des affaires étrangères, qui consiste dans une affection chronique du foie, exige de grands ménagements et surtout du repos. Il lui est défendu non seulement de s'occuper d'affaires, mais encore de travailler. La lecture lui est interdite.— Si après un mois de repos son état ne s'améliore pas, il compte se rendre à Vichy ; mais le voyage sera combiné de telle sorte qu'il puisse être de retour à Paris pour le mois de juillet, car on assure qu'à cette époque la reine d'Angleterre visitera Paris. Ce voyage est probable, mais il n'est pas certain ; car la reine est encore, ainsi que disent les Anglais, dans une *interesting situation* où les maris désirent voir leur femme, et il est à craindre qu'elle ne puisse supporter la fatigue du voyage.

—Lucerne a fini par gagner son procès. Les commissaires de Berne, Soleure, Bâle-Campagne et Argovie ont consenti à payer une rançon pour les prisonniers. Cette indemnité est fixée à 300,000 francs. Berne paierait 70,000 fr., Soleure 20,000, Bâle-Campagne 35,000, Argovie 200,000, et les autres cantons 25,000. Les parties contractantes espèrent que la diète paiera 150,000 fr. pour l'appel des troupes : de sorte que Lucerne recevra en tout 500,000 fr.

—On écrit de Lucerne, 25 avril, à l'*Ami de la constitution*, de Berne :

" Le docteur Steiger sera jugé lundi prochain. L'accusateur Heggi conclura à l'application de la peine de mort, et demandera que le condamné soit fusillé.

—La 6e chambre correctionnelle, présidée par M. Pinodet s'est trouvée enfin saisie, après plusieurs remises, de la plainte en diffamation portée par M. Alexandre Dumas contre M. Eugène de Mircourt, auteur d'un écrit intitulé : *Fabrique de romans, maison Alexandre Dumas et Compagnie*, et contre MM. Haubuelin et Bautreuche, imprimeurs du même ouvrage. Cette affaire avait attiré un nombreux auditoire.

L'auteur de l'écrit déclaré se nommer Charles-Jean-Baptiste Jacquot, Eugène de Mircourt est un pseudonyme qu'il a pris. Il est âgé de trente-deux ans et homme de lettres.

M. Alexandre Dumas déclare se nommer Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, âgé de quarante-deux ans, hommes de lettres.

M. le président : Persistez-vous dans votre plainte ?

M. Alexandre Dumas : Je persiste à l'égard de M. Eugène de Mircourt, Je me désiste à l'égard des imprimeurs.

Le tribunal, après avoir entendu Me Lion Dubal pour M. Alexandre Dumas, et Me Nogent

Saint-Laurent pour le prévenu, a, sur les conclusions conformes de M. Thevenin, avocat du Roi, rendu le jugement suivant :

“ En ce qui touche les deux imprimeurs cités comme complices du délit de diffamation imputé au sieur Jacquot, dit de Mirecourt.

“ Attendu que le plaignant a déclaré à l'audience qu'il se désistait de sa plainte à leur égard ;

“ Attendu d'ailleurs qu'il n'est pas établi que ces inculpés aient agi sciemment ; que dès lors c'est le cas, aux termes de la loi du 17 mai 1819, de les acquitter ;

“ En ce qui concerne le prévenu principal :

“ Attendu que le sieur Jacquot, dit de Mirecourt, se reconnaît l'auteur et l'éditeur de la brochure intitulée : *Fabrique de Romans, maison Alexandre Dumas et Compagnie*, en vente chez les libraires de la capitale ; la dite brochure commençant par ces mots : *A mes amis de demain*, et finissant par ceux-ci : *La mort de l'intelligence* ;

“ Attendu que cette écriture contient dans son ensemble, notamment aux pages 6, 7, 8, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 29, 30, 41, 44, 46, 47 et 60, non seulement des allégations malveillantes contre le plaignant, en sa qualité d'homme de lettres, mais aussi les imputations, les outrages les plus graves contre la personne et la vie privée du sieur Dumas, imputations du nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération ; que vainement le prévenu allégué que plusieurs des faits ou imputations par lui rapportés dans sa brochure ont été antérieurement publiés par des tiers ;

“ Attendu que cette allégation, fût-elle prouvée, ne saurait soustraire l'inculpé à l'application de la loi, la reproduction d'un fait diffamatoire suffisant seule pour constituer le délit ;

“ Sur ces motifs, renvoie les imprimeurs de la plainte ;

“ Condamne Jacquot, dit Eugène de Mirecourt, à quinze jours d'emprisonnement ; dit qu'il n'y a lieu d'ordonner l'affiche ; ordonne l'insertion du présent jugement, et ce, dans un mois à dater de ce jour, dans dix journaux au choix du plaignant.”

—La ville d'Avignon se propose d'élever un monument à la mémoire de Jean Althen, l'introduit et le premier cultivateur de la garance dans le comtat venaisien. Jean Althen était Pusan d'origine. Il fut présenté à Louis XIV. La culture de la racine qu'il apporta en France, et en particulier dans le territoire d'Avignon, a augmenté le revenu annuel du sol du département de Vaucluse d'une valeur de plus de 25 millions.

—On lit dans le *National de l'Fuest*, du 14 avril :

“ Un événement financier de la plus haute gravité occupe toute la ville de Nantes. Un notaire de Nantes, M. Girard a disparu. Les scellés ont été apposés sur son étude. Le chiffre total des billets faux jetés dans la circulation par M. Girard ne pourra être connu qu'après la vérification de la totalité des signatures, et après la constatation légale. On estime que ce chiffre monte de 4 à 500,000 francs, et l'on croit que M. Girard a emporté avec lui 3 ou 400,000 francs.”

On écrit de Florence, le 19 avril, à la *Gazette d'Augsbourg*.

“ Mme la duchesse de Berry, qui a attendu l'arrivée de la grande-duchesse, est partie hier pour Venise avec le prince de Luchessi et sa famille, et après avoir fait un long séjour à notre cour.

“ Le 14 de ce mois, on a déposé les restes mortels de la comtesse de Survilliers dans l'église Santa-Croce, à côté du cœur de son mari.

“ Le prince de Canino a quitté notre ville le 16 de ce mois, pour aller s'établir à Rome.”

—La *Gazette de Cologne* dit que le Roi de Prusse ne viedra pas cette année visiter les provinces rhénanes. Il fera un voyage dans la Silésie, pour s'assurer, de ses propres yeux, des dévastations causées par l'inondation, et provoquer les mesures qui puissent remédier à cette état de détresse.

—On lit dans le *Times* du 28 avril :

“ Les maîtres joyelliers de Birmingham ont l'intention d'offrir à S. M. et au prince Albert un échantillon de leur habileté. Le présent pour la Reine consiste en un bracelet, une broche, une paire de pendants d'oreilles et une boucle. Celui du prince se compose d'un cachet, d'une clef et d'une chaîne à l'ancienne mode. Le bracelet porte au milieu un diamant entouré de neuf perles et de feuilles de chêne, et enchâssé dans de l'émail.

La bande est en or massif délicatement travaillé ; elle porte des emblèmes de paix et d'abondance, entremêlés des emblèmes nationaux, la rose, le charbon et le trèfle.”

VARIETES.

Petite Manie d'un Grand Homme.

Les grands hommes ont des manies, c'est connu : on n'est pas un grand homme sans cela. Reste à savoir si on est d'autant plus grand homme qu'on a plus de manies. A ce compte M. Thiers serait un géant... au figuré.

Nous dépasserions les bornes de cet article si nous voulions seulement énumérer les manies qui émaillent le caractère de M. Thiers. Parmi ces manies il en est une plus forte et plus vivace que les autres.

On sait que ce courageux apôtre des bastilles a toujours affiché la prétention de ressembler à Napoléon ; mais depuis qu'il a fait à ce grand homme l'honneur de se constituer historien, cette prétention est devenue une idée fixe. C'est, au reste, tout ce qu'il y a de fixe dans l'esprit mobile de cet homme d'Etat.

M. Thiers se flatte de faire tout absolument comme Napoléon, même la guerre qu'il n'a jamais faite qu'à nos écus. Il est vrai qu'il les a pour le moins aussi maltraités que Napoléon les Prussiens et les Autrichiens.

Ce ridicule ne date pas d'hier : plutôt au ciel que M. Thiers fût aussi constant dans ses opinions que dans ses ridicules !

Il y a treize ans, dès qu'il eut mis le pied à l'étrier gouvernemental, il sentit le besoin de le mettre aussi à l'étrier chevalin. Il est bon de savoir que, bien qu'il affectât des allures cavalières, il n'avait jamais enfourché un quadrupède ; il manda en son palais de la rue de Grenelle un écuyer, et lui dit avec ce ton bref qui était aussi une des vertus de son glorieux modèle : “ Je vous donne vingt minutes : apprenez-moi tous les secrets de l'équitation, je veux monter à cheval... comme Napoléon.”

Pendant l'un de ses voyages à Lille, les nombreux fabricans de sucre de betterave du département du Nord vinrent le supplier d'arbitrer sous son puissant patronage leur industrie aux abois : “ Oui, mes amis, leur dit-il, je fais des vœux sincères pour la prospérité de la betterave ; je suis partisan de ce précieux légume... comme Napoléon.”

Autrefois, il rivalisait pour l'écriture avec M. Prudhomme ; il formait des pleins, des déliés et des paraphe mirabolans. Aujourd'hui, il formule sa pensée par des signes hiéroglyphiques et des pattes de mouche indéchiffrables... comme Napoléon.

Depuis quelques mois, M. Thiers se livre à des étirements fréquens, au point que c'est une bénédiction continue. C'est qu'il se barbouille le nez de tabac... comme Napoléon.

M. Thiers ne pouvait se consoler de voir sa rare chevelure se prolonger indéfiniment. Dans sa douleur, il attendait avec impatience que les tièdes rayons du soleil d'avril lui permissent d'émonder l'ombrage capillaire qui sillonnait son front. Un matin de l'avant-dernière semaine, son portier ne voulait pas le laisser rentrer : il ne reconnaissait pas M. Thiers coiffé à plat, comme le petit tondu... comme Napoléon.

Il est vrai que la ressemblance était tirée par les cheveux.

On croyait M. Thiers incapable d'atteindre jamais au laconisme de Napoléon. La question de l'armement des fortifications vient de prouver qu'il pouvait le surpasser. Dans les circonstances graves, Napoléon était sobre de paroles : M. Thiers fait mieux, il est muet.—

(Le *Charivari*.)

Transfiguration de la Chaumière.

Elle aime trop le gaz, c'est ce qui l'a tuée.

Au rédacteur du *Charivari*.

Monsieur,

Il faut bien que vous le sachiez... la Chaumière est morte ! Hélas ! pour nous nous ajouter ; Vive la Chaumière !

Après avoir aussidément suivi pendant l'hiver les cours du Prado, je me disposais à poursuivre à la Chaumière mes études du second semestre, et fidèle à l'ouverture de la session comme un député du centre, j'étais venu

— Suivant l'usage antique et solennel, Pour la neuvième fois, célébrer la soirée Où sur le Mont-Parnasse la Chaumière est ouverte.

Ces vers sont de Racine, — j'y ai pourtant ajouté du mien, surtout au dernier. Il a un pied de plus que les autres, mais il n'en marche que mieux ; il manque aussi de rime, mais il n'a que plus de raison. D'ailleurs, cette licence poétique a l'avantage de rompre l'uniformité.

A peine arrivé dans ce jardin modeste et charmant, où les amans étudiants trouvaient mille agréments, j'ai poussé un cri de surprise suivi d'un profond soupir. Tout était changé, tout... excepté l'habit bleu du père Lahire.

Plus d'orchestre champêtre, mais un tréteau élégant et doré, — un salon tapisé, parqueté, et plafonné de neuf. Le gaz, qui se fourre partout, s'était sournoisement glissé par un souterrain pour venir s'échapper en mille jets brillans et nous inonder d'une vive lumière qui nous fait bien regretter le mystérieux demi-jour d'autrefois.

C'était à ne pas s'y reconnaître. Depuis le jour où la *Chaumière* de Philémon et Baucis fut changée en palais, métamorphose pareille ne s'était jamais accomplie.

Pour moi, plein de tristesse à l'aspect de cet affreux embellissement, je n'ai pas pu m'empêcher de chanter en chœur :

Eh non, non, non,
Vous n'êtes plus Chaumière,
Eh non, non, non,
Ne portez plus ce nom.

Une sottise en amène une autre. Le ministre-Lahire serait là pour le prouver, si le ministre Guizot ne l'avait déjà fait surabondamment.

Le prix d'entrée est augmenté, et l'on danse sans rétribution. Il faut voir comme les danseurs affluent, se pressent, se portent, ce qui ne les empêche pas de porter leurs danses.

Le cancan dont la Chaumière était le conservatoire par excellence, le cancan n'est plus qu'un souvenir. A quelle excentricité de bras et de jambes peut-on se livrer dans une cohue compacte et serrée !

Ainsi les habitués s'amuse moins, mais ils paient davantage. Y a-t-il compensation ?

Autre faute. On annonce pour les samedis un bal à deux francs. Dès lors les célébrités dansantes et les dames habillées de soie et de satin ne voudront s'exhiber qu'à ce bal ; quant à la jeunesse non dorée des écoles, il est certain qu'elle n'y paraîtra jamais. Les spectateurs y perdront plus encore que la jeunesse non dorée.

Ah ! M. Lahire, qu'avez-vous fait ! Renvoyez-moi ma Chaumière ou laissez-moi mourir ! — Le brutal est capable de me laisser mourir.

Agréé, etc.

UN ETUDIANT EN DROIT
(de neuvième année.)

—(Le *Charivari*.)

NAISSANCE.

A Longueuil, le 15 du courant, la dame de C. Sabourin, écr. médecin, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A St. Marc, le 15 du courant, par messire Papienou, M. le comte Édouard Sylvestre de Rottermund, de Volhynie, en Pologne, à Dlle Cordelin, quatrième fille de l'honorable P. D. Debartzch, de St. Marc.

Aussi le même jour, M. le comte Alexandre Kierzkowski, du grand-duché de Posen en Pologne, à Dlle Louise, troisième fille de l'hon. P. D. Debartzch.

En cette ville, le 8, M. James Overell, marchand de Québec, à Dlle. Sarah-Anne, fille de M. Chs. Try.

A Chambly, le 10, par Messire Mignault, John D. Elliot, éc., d'Albany, N. N., à Dlle. Wilhelmina-Helenn, fille de A. Kuper, éc., assistant-commissaire-général.

A Québec, le 20, par Mongr. l'Archevêque de Québec, Charles Baby, éc., de Sandwich, H. B. C. à Dlle. Rosalie Panet, 2d fille de l'hon. Juge Panet.

DECES.

En cette ville, mardi, le 20 du courant, Pierre Robineau, éc., avocat, âgé de 28 ans. Il était frère du jeune médecin dont nous avons annoncé le décès, il n'y a que quelques semaines; c'était l'unique espoir de sa famille; il a été enlevé au monde, après quelques années de pratique, au milieu de mille espérances flatteuses, et en entrevoyant l'heureux avenir que lui promettaient ses qualités et ses talents. Son cœur noble et généreux, et sa sage conduite lui avaient fait des amis qui conserveront longtemps sa mémoire.

A Charleston, Caroline du Sud, dernièrement, René Gordard, âgé de 85 ans, établi en cette ville depuis 60 ans. Il était président de "l'Union Bank."

ANNONCES.

Louis XIV et son Siècle,

HISTOIRE PITTORESQUE ET CURIEUSE DE LA
PÉRIODE DE 1615—1715.

PAR M. AL. DUMAS.

Ce livre admirable ne se recommande pas seulement par un luxe inouï de gravures et de typographie; il a encore cette haute valeur intrinsèque que possèdent les œuvres importantes de M. A. Dumas. Dans son histoire pittoresque du XVIIe siècle, cet écrivain est tour à tour conteur piquant, juge impartial, chroniqueur curieux, historien, dramaturge, romancier, et toujours écrivain facile, et d'une animation sans égale. Voilà ce qui explique le succès rapide et prodigieux de Louis XIV et son Siècle, succès que toute la presse parisienne a reconnu et proclamé et que les États-Unis et le Canada, vont encore reconnaître et prolonger.

Trente-neuf livraisons ont déjà paru; 3 livraisons forment un volume. L'ouvrage se composera de deux superbes volumes, comprenant la matière de huit volumes ordinaires, enrichis d'au moins 120 grands sujets, de 60 gravures à part et d'une foule de vignettes, culs de lampes, lettres ornées, etc. etc.

Quelque coûteux que soit pour nous les frais de port et de douane, le prix sera le même pour le Canada que pour les États-Unis, c'est-à-dire 15c. la livraison.

On souscrit chez M. DE LIRAC, 27, rue St. Gabriel, et chez M. FABRE.

HISTOIRE

ou

Consulat et de l'Empire,

PAR M. THIERS.

M. G. DE LIRAC a l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir de Paris les trois premiers volumes de cet important ouvrage, (édition de Paris) les seuls qui aient paru aux États-Unis, ainsi que l'ATLAS contenant les cartes afférentes à chaque volume.

On trouvera également chez lui les ouvrages suivants nouvellement arrivés:

Leçons et Modèles d'Eloquence Judiciaire, par M. Barriér.

Profession d'Avocat, par M. Dupin aîné.

Le Diable à Paris, superbe volume illustré.

Les beautés de l'Opéra, volume également illustré.

Les contes d'Hoffmann et les pièces de théâtre les plus à la mode.

N. B.—MM. les Abonnés de l'Echo des Feuilles recevront, le 7e numéro de la 5e année contenant la fin du *Chevalier d'Harmental* et la

commencement de *Claude Stocq*, roman plein d'intérêt.

MM. les Abonnés ont pu remarquer le soin que nous avons apporté cette année dans l'impression et dans le choix des feuilletons, l'administration continuera à faire toujours ses efforts pour mériter de plus en plus la confiance que n'ont cessé de lui témoigner ses nombreux Souscripteurs.
19 mai.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encougnure avec la rue Sanguinet.

Prospectus

DE LA

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.

J. T. BRONDERST, Ecr.

J. M. TOBIN, Ecr.

JOHN LEMING, Ecr.

ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire.

GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.

W. N. CRAWFORD, Notaire Public.

WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

Le but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit: chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds ou des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pérennitaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrielles et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuyer, Notaire Public, rue St.

Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE de REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

Société des Amis.

L'ELECTION GENERALE des officiers de cette Société pour le semestre commençant le premier de juin prochain, aura lieu à la séance de vendredi le 30 du courant.

(Par ordre) ROUER ROY,
Secrétaire-Archiviste.
Cercle des Amis,
23 mai 1845.

A NOS ABONNES.

Les Abonnés à la *Revue Canadienne* doivent payer le premier Semestre soit à nos Agents, ou nous l'adresser à nous-même directement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Les dépenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes sévères et exigeants sur ce point. Il faut être ponctuel.

Les nouveaux abonnés à la *Revue Canadienne* peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St.-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon, Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevons pour ce journal des annonces, avertissements etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL et GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, éc. Québec.
L. G. Duval, éc. Trois Rivières.
L. V. Sienotte, éc. St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, éc. M.P.P. Vaudeville.
L. A. Olivier, éc. Berthier.
L. G. DeLorimier, éc. L'Assomption.
E. Pelletier, éc. St. Ours.
Frs. Caron, éc. Amherstburg.
H. de Rouville, éc. Soré.
H. F. Marehand, éc. St. Jean.
Tanerelo Sauvageau, éc. L. Prairie.
F. X. Valade, éc. Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, éc. D'Eschambault.
R. DesRivières, éc. New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.